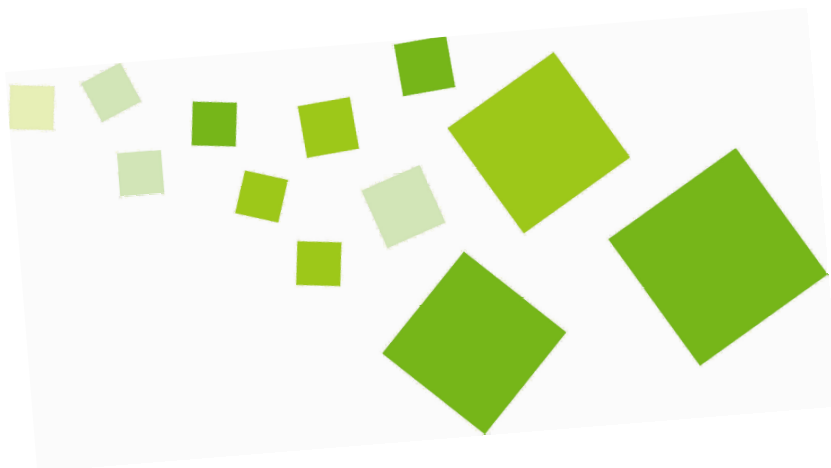


2010



Actions favorisant l'accès à l'emploi durable

Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Saint-Etienne Métropole
Contrat Territorial Emploi Formation Loire Sud
Contrat Urbain de Cohésion Sociale



SOMMAIRE

Ce qu'il faut savoir sur...	p.3
...la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud (MDEF)	p.5
...le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)	p.7
...le Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF)	p.9
...le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)	p. 11
Présentation des actions	p.12
▪ Accompagnement	
Réfèrent de parcours	p. 13
Relais information emploi	p. 14
Permanences délocalisées Handicap Emploi	p. 15
Permanence MIFE	p. 16
Aide aux victimes	p. 17
▪ Mobilisation	
Préparer son parcours vers l'emploi	p. 18
Prestations bilans jeunes	p. 19
16/17 ans, en piste pour l'emploi	p. 20
Accompagnement par une mise en situation de travail :	
<i>Missions intérimaires en espaces verts</i>	p. 21
Mini stages	p. 22
Plan de promotion des métiers de la mécanique	p. 23
Assurer l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi condamnés et bénéficiaires du régime de semi liberté	p. 24
▪ Formation/Qualification	
Plate forme Savoirs de base et emploi	p. 25
Actions Orientation Formation (AOF)	p. 26
Conventions individuelles Achat de formation qualifiante	p. 27
Promotion Sociale et Professionnelle (PSP)	p. 28
Offre Territoriale d'Information Conseil sur la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	p. 29
Pass VAE	p. 30

- **Insertion par l'activité économique**
 - ACI Revalorisation de mobilier « Chrysalide » p. 31
 - ACI Entretien Espaces verts « SOS Chantier Nature » p. 32
 - ACI Recyclage de non consommés de pain « Pain pour l'emploi » p. 33
 - ACI ... Parc de Montaud p. 34
 - ACI ... Jardins de Valériane p. 35
 - ACI ... ACARS – ACIT 42 p. 36
 - ACI ... RIRE p. 37

- **Intégration à l'emploi**
 - Mieux connaître l'entreprise et préparer son retour à l'emploi p. 38
 - FARE Faciliter l'Accès à un Réel Entretien d'embauche p. 39
 - Stage d'Expérience Professionnelle p. 40
 - Accompagnement dans l'emploi dans le secteur de la propreté et services associés p. 41
 - Accompagnement et maintien à l'emploi saisonnier p. 42
 - Accompagnement vers et dans l'emploi saisonnier / Plate forme de préparation à la saison p. 43

- **Création d'entreprise**
 - CitésLab Loire Sud p. 44
 - Talents croisés p. 45

- **Fonds d'aide / Mobilité Géographique**
 - Gestion d'un fonds d'aide à la formation et à l'insertion professionnelle p. 46
 - Favoriser la mobilité Aid'auto 42 p. 47
 - Aide à la mobilité en milieu rural « Mob Emploi » p. 48

Annexes p. 49

Ce qu'il faut savoir sur



La Maison de l'Emploi et de la Formation Loire sud

M.D.E.F. Loire sud

La Maison de l'Emploi et de la Formation Loire sud est une association créée en décembre 2006 dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale.

Elle a pour fonction :

- ✓ de contribuer à la coordination des actions menées dans le cadre du Service Public de l'Emploi ;
- ✓ d'exercer des actions en matière de prévision des besoins de main d'œuvre et de reconversion du territoire ;
- ✓ de participer à l'accueil, l'orientation, l'insertion des demandeurs d'emploi et des salariés ;
- ✓ de participer à l'aide à la création et reprise d'entreprise.

Conformément à l'article L. 311-10 du code du travail

L'association est constituée de membres constitutifs (le socle décisionnel) et de partenaires associés.

Membres constitutifs

La Communauté d'Agglomération de Saint-Etienne Métropole

La Ville de Saint-Etienne

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

L'Etat avec la Préfecture et la DIRECCTE (ex DDTEFP)

Pôle Emploi

Le Conseil Régional Rhône-Alpes

Le Conseil Général de La Loire

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Pilat

Partenaires associés

CCI de Saint Etienne - Montbrison

CMA de Saint-Etienne - Montbrison

CLEO

FACE Saint-Etienne

Maison des Métiers

PRISME Rhône-Alpes

CAP Emploi Loire – Handicap Loire

CIBC de la Loire

MIFE de Saint-Etienne

Mission Locale de Saint-Etienne et de la couronne stéphanoise

Mission Locale du Gier Pilat

Mission Locale Jeunes Ondaine Haut-Pilat

CFDT - UD Loire

CFE CGE - UD Loire

CFTC - UD Loire

CGPME Loire

CGT - UD Loire

MEDEF Loire

UPA Loire

ADAI 42

AFPA

AGEFOS-PME Rhône-Alpes

FNARS

Fonds de Formation

UR GEIQ

Les actions de la MDEF Loire Sud doivent être conduites en respectant dans la mesure du possible, les logiques d'interventions suivantes :

Mission d'articulation des actions et de renforcement avec les dispositifs existants comme le CTEF Loire Sud, le PLIE ou le CUCS

Appui au développement d'outils transversaux : observatoire, portail Internet ...

Renforcement des services des sites de proximité sur les 4 territoires composant Loire Sud

Volonté affirmée d'être un fédérateur des actions territoriales apportant de la plus-value

Territoire d'intervention

Le territoire de la MDEF Loire Sud est le bassin d'emploi de Saint-Etienne Loire Sud comprenant plus de 400 000 habitants. Il est composé de 4 territoires spécifiques :

- ✓ Saint-Etienne et sa couronne
- ✓ La Vallée du Gier
- ✓ La Vallée de l'Ondaine
- ✓ Le Pilat (lui-même composé de plusieurs territoires)

Prendre contact avec la MDEF Loire Sud :

18 Avenue Augustin Dupré 42000 SAINT-ETIENNE
tel : 04 77 01 35 35 - fax : 04 77 01 35 16
www.mdef-loire-sud.fr

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi P.L.I.E.

Le Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi permet d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion du marché de l'emploi en mettant en œuvre des parcours individualisés visant leur insertion sociale et professionnelle durable.

Le PLIE renforce la cohérence et l'efficacité des diverses interventions publiques d'insertion au niveau local pour les publics les plus en difficulté en tenant compte des diagnostics et des programmations définis par les partenaires dans le cadre de leurs compétences.

Les orientations du PLIE de Saint-Etienne Métropole

En étroite cohérence avec la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire sud, les 3 orientations majeures que les partenaires du plan décident de mettre en œuvre sont :

- ✓ ORIENTATION N°1 : L'organisation, la gestion et l'accompagnement de parcours individualisés, renforcés et globalisés de demandeurs d'emploi en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle.
- ✓ ORIENTATION N°2 : La conception et la mise en œuvre de nouveaux outils complétant, consolidant et renforçant la capacité à mettre en œuvre les étapes de parcours
- ✓ ORIENTATION N°3 : Participer, initier, favoriser et soutenir les dynamiques économiques et de l'emploi en favorisant le développement des liens avec le monde de l'entreprise et ses représentants.

L'implication financière des différents partenaires

Le PLIE de Saint-Étienne Métropole bénéficie de crédits du Fonds social européen (FSE) et peut mobiliser en contrepartie de ces derniers d'autres crédits en provenance de l'Etat, du Département, de la Région, des communes, des EPCI ainsi que des fonds privés.

Les participants du PLIE

Peuvent être participants du plan les personnes qui, résidant sur le territoire de Saint-Etienne Métropole :

- ✓ sont confrontées à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales liées à un faible niveau de qualification, à la situation familiale, à l'âge, au logement, à la santé, ou encore à la marginalisation sociale.
- ✓ ne bénéficient pas d'un accompagnement renforcé et adapté dans le cadre des missions de droit commun de partenaires ou bien ont besoin d'un outil proposé par le PLIE pour lever un ou plusieurs freins à l'emploi.

Dans ce cadre, une attention particulière est portée :

- ✓ aux chômeurs de longue durée
- ✓ aux allocataires des minima sociaux
- ✓ aux jeunes peu ou pas qualifiés
- ✓ aux travailleurs handicapés
- ✓ à toutes personnes en difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle

Les modalités d'entrée dans le PLIE

Les candidatures des participants potentiels sont orientées vers le PLIE par les prescripteurs du territoire (*Référents R.S.A., Pôle Emploi., Missions Locales, C.C.A.S., structures d'accueil et d'hébergement, bénéficiaires, référents etc...*). Pour cela, il est demandé d'utiliser la **fiche de prescription** type (*se rapprocher de votre contact PLIE afin d'obtenir une version électronique*).



3 Cellules de validation, 1 par territoire :

Site Saint-Etienne/Couronne	plie@agglo-st-etienne.fr	Tel : 04 77 01 35 00 Fax : 04 77 01 35 05
Site Pays du Gier	plie.gier@agglo-st-etienne.fr	Tel : 04 77 83 22 50 Fax : 04 77 83 22 59
Site Vallée de l'Ondaine	plie.ondaine@agglo-st-etienne.fr	Tel : 04 77 10 13 20 Fax : 04 77 10 13 27

Chaque cellule se réunit tous les 15 jours (se renseigner sur les dates auprès de chaque site), est animée par la Structure d'animation et de gestion du PLIE. Elle est composée des prescripteurs associés au PLIE et des référents mis en œuvre par le FSE.

Cette cellule :

- ✓ décide de l'entrée du participant,
- ✓ affecte un référent de parcours,
- ✓ organise l'entrée administrative du participant,
- ✓ évalue les avancées des parcours, propose des réajustements,
- ✓ propose les sorties et veilles des participants.

Procédure d'urgence de prescription : De manière exceptionnelle et si la situation le justifie pleinement, un demandeur d'emploi peut intégrer le PLIE hors cellule de validation. Cela implique nécessairement l'envoi de la fiche de prescription.

Information des prescripteurs

Chaque prescripteur est informé des suites données à sa(ses) demande(s) d'entrée après chaque cellule de validation. Cette information se faisant par courriel, chaque prescripteur est invité à bien mentionner son adresse électronique sur la fiche de prescription.

Prendre contact avec le PLIE :

Adresse Postale :

Saint-Etienne Métropole – PLIE 35 rue Ponchardier BP23 42009 ST-ETIENNE Cedex 02

Adresse :

Site Saint-Etienne

18 Avenue Augustin Dupré 42000 SAINT-ETIENNE

Tel : 04 77 01 35 00 - fax : 04 77 01 35 05

Mail : plie@agglo-st-etienne.fr

Site Ondaine

Tour de Varan 42700 FIRMINY

Tél : 04 77 10 13 20

Mail : plie.ondaine@agglo-st-etienne.fr

Site Gier

100 rue Jean Jaurès 42800 RIVE DE GIER

Tel : 04 77 83 22 50 - fax : 04 83 22 59

Mail : plie.gier@agglo-st-etienne.fr

Le Contrat Territorial Emploi Formation C.T.E.F

Le CTEF, une approche territoriale des enjeux emploi formation

Depuis 2005, la Région Rhône-Alpes développe une nouvelle approche territoriale de ses politiques d'emploi et de formation par la création des Contrats Territoriaux Emploi Formation (CTEF) sur l'ensemble des territoires rhône-alpins, en considérant que la Région est un espace pertinent pour définir les grandes orientations mais que le territoire est l'espace privilégié de l'action. Il y a 27 Contrats Territoriaux Emploi Formation couvrant l'ensemble du territoire régional.

☞ Le CTEF Loire Sud couvre Saint-Etienne Métropole (Saint-Etienne et sa couronne, les vallées du Gier et de l'Ondaine) mais aussi une partie du Pilat : les cantons de Pélussin et Saint-Genest-Malifaux.

Objectifs du CTEF

Conduite en partenariat avec l'Etat et les partenaires sociaux, la démarche a pour principaux objectifs de :

- ♦ **Mobiliser** et responsabiliser l'ensemble des multiples acteurs locaux (représentants des entreprises, des salariés, des structures et associations d'insertion et de formation, de l'éducation nationale...) dans la gestion locale de l'emploi et de la formation ;
- ♦ **Impulser** des actions en adéquation avec les besoins des publics et des entreprises qui composent le territoire ;
- ♦ **Articuler** les politiques emploi formation, d'aménagement du territoire, de développement économique et des ressources humaines.

Modalités de fonctionnement du CTEF

La mise en œuvre des CTEF sur les territoires se traduit par :

- ♦ **La nomination d'un élu régional** pilote du CTEF qui est garant de la mise en œuvre de la démarche. L'Etat désigne un copilote des instances ;

☞ **L'élu pilote** du CTEF Loire Sud est Madame Cécile CUKIERMAN, conseillère régionale.

- ♦ **Des instances** de concertation : Instance Territoriale Participative (ITP) et Comité Opérationnel (CO) ;

- ♦ **Une structure porteuse** du CTEF ;

☞ Le CTEF Loire Sud est porté **par Saint-Etienne Métropole** qui assure la fonction d'animation. L'équipe du CTEF Loire Sud est rattachée à la Direction Economique de Saint-Etienne Métropole. Elle comprend : une chef de projet, Catherine CONVERS, une chargée de mission, Aurélie BORG, et une assistante à mi-temps.

La mission principale est d'animer la concertation avec les partenaires pour :

- Gérer l'animation du plan d'action et des groupes de travail ;
- Mettre en œuvre les dispositifs territorialisés de la Région ;
 - ✓ s'assurer de l'articulation entre les dispositifs et les projets en œuvre sur le territoire
 - ✓ venir en appui des porteurs de projets
- Rendre compte au Comité Opérationnel et à l'ITP et mettre en œuvre les décisions.

♦ **Une enveloppe financière** mise à disposition des acteurs locaux, permet la mobilisation de dispositifs d'orientation, d'accompagnement à l'emploi et d'accès à la qualification de la Région.

Les Dispositifs territorialisés sont les : Actions Orientations Formation (AOF), Prestations Bilans jeunes, Mini stages, Stages d'Expériences Professionnelles (SEP), Ateliers Chantiers d'Insertion, Conventions Individuelles, Initiatives Locales.

☞ En 2010 l'enveloppe affectée pour le CTEF Loire Sud par le Conseil Régional Rhône Alpes est de 3 160 596 Euros.

Le plan d'actions du CTEF Loire Sud

♦ **Un diagnostic territorial :**

Chaque territoire a élaboré en 2006 un diagnostic partagé et défini une stratégie sur trois ans (enjeux et objectifs pour la période 2007-2009). Ce diagnostic a été réactualisé fin 2009 en partenariat avec le chargé de mission de l'observatoire de la MDEF Loire Sud afin de permettre aux acteurs locaux de partager une analyse des réalités et des besoins du territoire au regard de la crise et de prioriser les actions à mener en 2010.

♦ **Une mutualisation de moyens**

- ☞ Le plan d'action est mis en œuvre avec la mobilisation des moyens :
 - de la Région. Moyens territorialisés à travers l'enveloppe financière, mais aussi sollicitation d'autres mesures et dispositifs relevant du Conseil Régional : *les CARED, la programmation qualifiante, SECURISE'RA ...*
 - de l'Etat et des autres partenaires emploi-formation : *AGEFIPH, Conseil général, MDEF, PLIE.*

♦ **Un plan d'action portant sur 3 axes**

- 1/ Des actions d'accompagnement à l'emploi et de construction des parcours des demandeurs d'emploi ;
- 2/ Des actions de formation pour renforcer les possibilités d'adapter la formation aux besoins du territoire, des entreprises et des publics ;
- 3/ Des actions en direction des entreprises : accompagnement des mutations et adaptation économique, sociale et démographique.

Prendre contact avec le CTEF :

Adresse Postale :

Saint-Etienne Métropole – CTEF Loire Sud 35 rue Ponchardier BP23 42009 ST-ETIENNE Cedex 02

Adresse :

18 Avenue Augustin Dupré 42000 SAINT-ETIENNE

Tel :04 77 01 34 78 - fax : 04.77.01.35.16

Mail : c.convers@agglo-st-etienne.fr – a.borg@agglo-st-etienne.fr

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale C.U.C.S.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale métropolitain se poursuit pour la période 2010.
Il concentre les engagements prioritaires sur un ensemble de 32 quartiers au sein de l'agglomération

En matière d'engagements prioritaires en faveur de l'emploi, de l'insertion professionnelle et du développement économique dans ces territoires, il mobilise avant tout les compétences et moyens existant sur le territoire dans le cadre des politiques locales de L'Etat, de la Région et du Conseil général; il prend plus particulièrement appui pour cela sur la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud, notamment le PLIE et le CTEF.

Il peut intervenir en complément du PLIE et de la MDEF Loire SUD pour soutenir des actions sur les axes suivants :

- le développement des outils de prospection, d'identification des besoins des entreprises,
- la coordination des outils et moyens de prospection du territoire,
- des actions favorisant la découverte de secteurs d'activité et de métiers,
- des initiatives favorisant la prise en compte du 'facteur' humain dans les politiques de soutien économique de Saint Etienne Métropole,
- des services aux entreprises tels que l'accompagnement post-recrutement, l'information sur les dispositifs de soutien à l'emploi,
- des outils permettant de faciliter l'accès et/ou le maintien en entreprise,
- des outils permettant le renforcement et le développement des SIAE,

Le CUCS engage plus particulièrement ses moyens pour le soutien d'actions liées à la lutte contre les discriminations, le soutien d'actions d'insertion par l'emploi mises en œuvre à partir des clauses sociales inscrites dans les marchés publics ainsi que dans les opérations de Gestion Urbaine et Sociale de proximité

Prendre contact avec le CUCS :

Adresse Postale :

Saint-Etienne Métropole – CTEF Loire Sud 35 rue Ponchardier BP23 42009 ST-ETIENNE Cedex 02

Adresse :

33 rue des Drs Charcot 42000 SAINT-ETIENNE

Tel : 04 77 53 73 65 - fax : 04 77 53 73 79

Mail : m.peisey@agglo-st-etienne.fr



Présentation des actions



Accompagnement

ACTION	Référénts de parcours	
Prestataire(s) Contact(s)	<p>ADFLP- Sylvie GUINET 04 77 47 57 76 – 06 21 92 43 16 s.guinet@adflp.fr</p> <p>MIFE - Véronique CREPET 04 77 01 33 50 Veronique.crepet@mifeloiresud.org</p> <p>Saint-Etienne Métropole René THIRY 04 77 01 53 02 r.thiry@agglo-st-etienne.fr</p> <p>Les Francas - Mariette DURANTON 04 77 33 00 42 mariette.duranton.francas42@orange.fr</p> <p>Pôle Emploi St-Etienne Hélène ROUDERGUES 04 77 42 82 17 helene.roudergues@pole-emploi.fr</p> <p>ADFLP - Annick DOLMAZON 04 77 61 11 74 velay.formation@wanadoo.fr</p>	<p>Mairie de Saint-Chamond Sandrine ROYON 04 77 31 45 60 royon.sandrine@saint-chamond.fr</p> <p>CLAF / Gier Liza SEGOVIA 06 76 17 09 09 liza.segovia@claf.fr</p> <p>Pôle Emploi Saint-Chamond Morade BAROUDI 06 27 54 04 22 / 04 77 83 22 50 morade.baroudi@pole-emploi.fr</p> <p>Mairie d'Unieux - Céline CHAUDIER 04 77 40 29 60 celine.chaudier@unieux.fr</p> <p>Mairie du Chambon Feugerolles Marcel BONNEFOY 04 77 10 18 20 mbonnefoy@ville-lechambonfeugerolles.fr</p> <p>Pôle Emploi Ondaine Fatima BAROUDI 04 77 40 18 12 fatima.baroudi@pole-emploi.fr</p>
Objectifs	<p>Les référents de parcours interviennent dans une structure d'accueil. Ils accompagnent chacun (pour 1 Equivalent Temps Plein) 80 participants en file active et favorisent leur accès à l'emploi durable. Dans le cadre d'un suivi individualisé, renforcé et global, ils sont garants de la cohérence des parcours d'insertion.</p>	
Contenu / Fonctionnement	<p>Après accord de la cellule de validation du PLIE, le référent de parcours valide avec le participant s'il y a volonté et disponibilité pour l'accès à l'emploi classique ou à la formation qualifiante. Il l'informe des services proposés dans le cadre du PLIE. L'engagement du participant est alors formalisé par la signature d'un « Contrat d'engagement ».</p> <p><u>Dans le cadre du suivi individualisé, le référent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * évalue avec le participant ses besoins pour accéder à l'emploi et les étapes de parcours à mettre en œuvre * mobilise les outils de parcours mis en œuvre par le PLIE ou le droit commun * évalue les impacts, freins, avancées du parcours par le biais de bilans d'étapes * met en relation avec les structures d'insertion, employeurs, organismes de formation... * met en relation avec les entreprises ou leurs intermédiaires * anime des réunions collectives à thèmes * intervient en liens étroits avec le PLIE en particulier à travers un travail d'équipe avec les autres référents * utilise les compétences, services et informations mis à sa disposition dans sa structure * est le relais permanent entre le PLIE et l'opérateur en participant aux évaluations intermédiaires et finales. * accompagne jusqu'à la sortie du dispositif 	
Durée - Intensité - Nombre de places...	<p>Les référents de parcours accompagnent les participants sur la base d'entretiens individuels tous les quinze jours environ. Cette fréquence peut évidemment varier selon les évolutions des parcours des participants.</p>	
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	<p>Les référents interviennent en proximité au sein de leurs propres structures et dans le cadre de permanences.</p>	
Public(s) - pré requis Statut(s)	<p>Toutes personnes en voie d'exclusion (voir p 7 « public PLIE ») nécessitant un accompagnement renforcé dans leurs démarches d'accès à l'emploi, et non accompagnées par d'autres dispositifs existants</p>	
Modalités de prescription	<p>Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné</p>	
Financeurs	<p>FSE/PLIE – Villes de Saint-Etienne, du Chambon Feugerolles, d'Unieux et de Saint-Chamond</p>	

ACTION	Relais Informations Emploi	
Prestataire(s) Contact(s)	Maison du Crêt de Roch Sylvie FRAGNE 04 77 33 15 90 sylviefragne@yahoo.fr	Centre social Montferré-la Cotonne Elisabeth MOULEYRE 04 77 80 62 32 e.mouleyre.csm@wanadoo.fr
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> * Travailler en réseau avec les acteurs des quartiers pour repérer les personnes les plus en difficulté, relayer l'information relative aux outils mis en œuvre par le PLIE. * Proposer un accompagnement individualisé, renforcé et global sur les bases d'un référent de parcours PLIE, adapté aux difficultés de la personne dans son parcours de recherche d'emploi. 	
Contenu / Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> * Accueillir et apporter une première information au public demandeur d'emploi. * Réorienter vers les structures de droit commun les personnes ne relevant pas d'un parcours d'insertion individualisé par le PLIE (MLJ, ANPE, dispositif RSA). * Repérer les participants pour lesquels un parcours d'insertion par le PLIE est approprié, vérifier l'éligibilité des publics, en fonction des critères définis dans le protocole d'accord du PLIE et proposer les entrées sur la mesure. * Evaluer les besoins des participants, construire des parcours cohérents et concertés, définir les étapes à mettre en œuvre pour l'accès ou le retour à l'emploi en mobilisant les outils existants (droit commun, programmation PLIE ...). * Evaluer les étapes mobilisées avec les participants et les prestataires, évaluer les impacts, freins, avancées des parcours (bilans, évaluations, suivis ...) et procéder aux éventuels réajustements sur la base d'entretiens individuels tous les quinze jours. * Proposer et/ou animer des réunions collectives à thèmes entre les participants en suivi et des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle (santé, culture, logement ...). * Assurer une information aux acteurs des quartiers ciblés sur les outils mis en œuvre par le PLIE et favoriser les partenariats. 	
Durée - Intensité - Nombre de places...	1 Equivalent Temps Plein sur Crêt de Roch/Terrenoire et FIRMINY – 0,8 Equivalent Temps Plein sur Montferré-la Cotonne Accompagnement de 64 participants pour 1 Equivalent Temps Plein	
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Sur Saint-Etienne : Quartiers Crêt de Roch/Terrenoire : Maison du Crêt de Roch + Centre Social ARLEQUIN, Quartiers Montferré-la Cotonne : Centre Social Montferré-la Cotonne + lieu ressource ANEF Sur FIRMINY : Quartiers de Layat/Bas-Mas, FIRMINY Vert et Fontrousse/sous-paulat	
Public(s) - pré requis Statut(s)	Toutes personnes en voie d'exclusion (voir p 7 « public PLIE ») nécessitant un accompagnement renforcé dans leurs démarches d'accès à l'emploi, et non accompagnées par d'autres dispositifs existants	
Modalités de prescription	Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné. <i>Les personnes peuvent être également reçues dans le cadre des permanences des relais sans prescription PLIE (pour diagnostic, informations...), si un accompagnement est demandé, l'entrée sur le PLIE pourra se faire dans ce second temps.</i>	
Financeurs	FSE/PLIE – Villes de Saint-Etienne et de FIRMINY	
Observations		

ACTION	Permanences délocalisées Handicap Emploi
Prestataire(s) Contact(s)	HANDICAP EMPLOI 42 17 rue de l'Apprentissage 42000 SAINT ETIENNE 04 77 49 73 49
Objectifs	<p><i>Offrir aux publics du Pilat, de l'Ondaine et de Saint-Etienne et sa couronne, territoire d'intervention de la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud, la proximité du service offert par Handicap Emploi Loire.</i></p> <p>Les personnes reconnues Travailleur Handicapé en «démarche active» de recherche d'emploi sont, le plus souvent, accompagnées dans le cadre de l'offre de service CAP EMPLOI. Mais un nombre relativement conséquent de personnes ne sont pas éligibles ou ne relèvent pas directement de cette offre de service.</p> <p>Pour ces dernières, il convient cependant de prendre en compte leur situation globale : sociale, professionnelle, et aussi médicale, dans l'élaboration de leur parcours vers l'emploi. Et de venir en appui d'un accompagnement proposé par une personne non « professionnelle du handicap ».</p> <p>Ceci est particulièrement prégnant pour les publics suivis dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Saint-Etienne Métropole.</p>
Contenu / Fonctionnement	<p>1/ En direction des publics, notamment ceux suivis dans le cadre du PLIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier accueil, analyse de la demande. - Information sur la situation administrative et les statuts des personnes face à l'emploi : MDPH, invalidité, allocations diverses, obligations de recherche d'emploi... - Orientations vers CAP EMPLOI en lien avec Pôle Emploi pour la mise en œuvre d'un accompagnement durable pour les personnes disposant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé orienté vers le « milieu ordinaire de travail » attribuée par la MDPH. - Orientations vers les dispositifs adaptés à la situation : accompagnement social, démarches de soins, prestataires pour les handicaps spécifiques pour les personnes sans orientation professionnelle ou ne relevant pas immédiatement de l'emploi. <p>2 / En direction des employeurs privés et publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la problématique de l'emploi des personnes handicapées. - Informations sur l'obligation d'emploi et la nouvelle loi du 11 Février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances... ». - Informations sur le réseau d'acteurs spécialisés sur l'emploi des travailleurs handicapés et mise en relation. - Informations sur le traitement des situations d'inaptitude et le maintien dans l'emploi. <p>3 / En direction des partenaires de la MDEF Loire Sud</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre un lieu ressource pour l'ensemble des partenaires sur les problématiques liées au handicap. - Informer, sensibiliser. - Partager les informations pour avoir des actions coordonnées
Durée - Intensité - Nombre de places...	Permanences d'accueil (voir ci-dessous)
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	<p><u>Jeu</u>di - Territoire de l'Ondaine : Maison de l'Ondaine (SIVO) 44 rue de la Tour de Varan – Firminy 04 77 10 13 20</p> <p><u>Territoire du Pilat</u> : Maison du Parc 2 rue Benay – Pélussin Centre Social Impasse de la Mairie - Saint-Genest Malifaux</p> <p><u>Saint-Etienne et sa couronne</u> : Maison de l'Emploi de Saint-Etienne 18 avenue Augustin Dupré – Saint-Etienne</p>
Public(s) - pré requis Statut(s)	Intermédiaires de l'emploi, entreprises, demandeurs d'emploi TH
Modalités de prescription	Prise de contact sur le lieu de permanence
Financeurs	MDEF Loire sud

ACTION	Permanence MIFE à destination des Demandeurs d'Emploi et des Salariés fragilisés	
Prestataire(s) Contact(s)	MIFE LOIRE SUD 18 avenue Augustin Dupré 42000 SAINT ETIENNE 04 77 01 33 40 – contact@mifeloiresud.org	
Objectifs	<p>Les personnes en « démarche active » de recherche d'un nouvel d'emploi, d'un projet professionnel, d'une formation et également les personnes salariés fragilisés dans leur parcours professionnel souhaitant sécuriser leur situation (recherche d'un nouvel d'emploi, d'un projet professionnel, d'un projet de création d'activité, d'une formation) peuvent être accompagnées dans le cadre de l'offre de service de la MIFE Loire sud.</p> <p>La MIFE propose également des permanences de proximité pour étendre son offre de service à l'ensemble du territoire Loire sud.</p> <p>Elle prend en compte la situation globale de la personne afin de mettre en valeur les compétences, de redonner confiance, informer sur les dispositifs d'aide à l'évolution professionnelle (DIF, VAE, CIF, Promotion sociale, ressources locales), informer sur la formation continue et mettre en œuvre les projets, etc.</p> <p>Il s'agit d'orientation tout au long de la vie professionnelle.</p> <p>L'accompagnement au projet dure 18 mois.</p>	
Contenu / Fonctionnement	<p>Services proposés.</p> <p>1/ En direction des publics,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil personnalisé - Information sur les dispositifs de VAE, de formation, d'emploi et de création d'activité - Entretiens approfondis et modules d'orientations (moyenne 6h/pers.) - Accompagnement personnalisé pour activer le projet professionnel (suivi de 6 à 18mois) <p>2 / En direction des employeurs privés et publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information sur l'offre de formation professionnelle continue (FPC) - Information sur les dispositifs mobilisables dans le cadre de la FPC - Accueil des salariés envoyés par les employeurs (généralement les TPE/PME) <p>3 / En direction des partenaires de la MDEF Loire Sud</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information sur l'offre de formation professionnelle continue locale - Informer, sensibiliser. - Partager les informations pour avoir des actions coordonnées. 	
Durée - Intensité - Nombre de places...	Permanence d'accueil...	
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	<p><u>Territoire de l'Ondaine</u> :</p> <p>Maison de l'Ondaine 44 rue de la Tour de Varan Firminy</p> <p><u>Territoire du Gier</u> :</p> <p>Pôle Jeunesse Bd Waldeck Rousseau Saint-Chamond Pôle de Services 100 rue Jean Jaurès Rive de Gier</p>	<p><u>Territoire du Pilat</u> :</p> <p>Maison du Parc Rue Benaÿ Pélussin</p> <p>Centre Social Impasse de la Mairie Saint-Genest Malifaux</p>
Public(s) - pré requis Statut(s)	<p>Demands d'emploi CDI, CDI menacés, CDD, intérimaires, contrats à temps partiels, salariés en contrats aidés CUI-CAE, CIRMA, CA,...en situation de congés DE de moins de 6 mois entre 2 contrats de travail</p>	
Modalités de prescription	<p>Accueil en direct Accueil immédiat pour informer sur l'offre de formation (tout public)</p>	
Financeurs	MDEF Loire sud	
Observation	Cette offre de service est également proposée par la MIFE sur St Etienne et communes environnantes	

ACTION	Aide aux victimes
Prestataire(s) Contact(s)	AS.A.S : 14 rue Marcellin Allard 42000 Saint Etienne 04 77 49 21 30 association.asas@orange.fr
Objectifs	Accueil et accompagnement des victimes d'infractions pénales
Contenu / Fonctionnement	<p>Depuis 1984, l'AS.A.S est conventionnée par le Ministère de la Justice pour accueillir et accompagner les victimes d'infractions pénales sur le ressort du Tribunal de Grande Instance de Saint Etienne (Saint Etienne et les vallées de l'Ondaine et du Gier)</p> <p><input type="checkbox"/> Le projet d'accueil et d'accompagnement des victimes dans un cadre de proximité repose sur les constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'importance d'un accueil au plus tôt après la commission de l'infraction, les associations d'aide aux victimes étant fortement invitées à assurer une présence au sein des services de police - La nécessité, pour qu'il n'y ait pas (en tout cas le moins possible) de victimes ignorées, oubliées, négligées, d'articuler notre intervention avec les réseaux d'acteurs de terrain - Enfin l'intérêt d'une intervention de proximité réside dans le fait qu'elle permet d'être mieux au fait des spécificités d'un territoire et de faire évoluer nos modalités d'accompagnement en conséquence, dans la mesure de nos moyens. <p><input type="checkbox"/> Pour que le travail de prise en charge des victimes s'inscrive dans une démarche cohérente et efficace, la dimension pluridisciplinaire est indispensable (juriste, psychologue, travailleur social spécialisé).</p> <p>Si le rôle de l'accueil de proximité est bien une écoute et une première évaluation de la situation, la mise en œuvre d'un suivi nécessite que l'action soit développée au siège de l'association pour favoriser la pluridisciplinarité.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 04 77 49 21 30
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Gier, Ondaine, Saint Etienne et couronne
Public(s) - pré requis Statut(s)	Toutes les victimes d'infractions pénales
Modalités de prescription	Prise de contact téléphonique
Financeurs	Ministère de la Justice, SEM, FIPD, CG, CAF, autres services de l'Etat...
Observation	

ACTION	Préparer son parcours vers l'emploi
Prestataire(s) Contact(s)	<p align="center">Les Francas de la Loire Daniel KRUPA 04 77 80 10 42 – francas42@wanadoo.fr</p>
Objectifs	<p>Les objectifs visés sont une meilleure connaissance de soi afin de développer ses « savoir être » et ses « savoir faire », une mise en valeur et une recherche de son positif, une identification et une mesure du poids réel des freins à la réalisation d'un projet professionnel ou de vie, une meilleure compréhension du système socio économique afin de se créer un réseau socio professionnel et de gérer son quotidien, une élaboration du projet professionnel, une acquisition d'outils pour réussir au mieux un entretien professionnel ou de motivations.</p> <p>Ceci devant amener à terme les participants à retrouver une estime d'eux mêmes, à prendre confiance, à choisir de s'adapter à un nouveau mode de vie, à organiser leur temps entre vie familiale et travail.</p>
Contenu / Fonctionnement	<p>La formation comprend trois étapes principales, des entretiens individuels, des groupes de parole et des modules créatifs et culturels.</p> <p>Module 1 <i>Connaissance de soi</i> d'une durée de 20 heures. Il apparaît essentiel dans tout parcours d'insertion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de développer des ressources personnelles et sociales susceptibles d'aider à construire une identité, • de se situer parmi les autres sur le marché de l'emploi, dans une dimension professionnelle, • d'affronter sereinement ce qui peut représenter des prises de risques, • d'identifier et de hiérarchiser les freins. <p>Module 2 : <i>Méthodologie pour l'apprentissage et le quotidien</i> d'une durée de 20 heures Il consiste à donner des informations aux participants afin qu'ils puissent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • acquérir des techniques d'organisation et d'apprentissage afin de suivre une formation et de mieux organiser leur quotidien • acquérir des compétences sociales • savoir défendre leurs droits sur le plan de la famille, de la consommation et de la santé : violence, isolement, garde d'enfants... <p>Module 3 : <i>Parcours emploi personnalisé</i> d'une durée de 40 heures. Il consiste à fournir aux participants les outils nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître le monde de l'entreprise pour travailler sur les représentations • acquérir une méthodologie de recherche d'emploi • permettre de découvrir les métiers de l'entreprise avec leurs spécificités et leurs contraintes avant de mettre en place un parcours de formation et/ou d'emploi • être confronté à la réalité du marché de l'emploi en effectuant des enquêtes auprès des entreprises • être informé sur la législation du travail • élaborer un projet professionnel • valoriser son parcours professionnel et ses compétences • créer ou faire évoluer son CV, rédiger une lettre de motivation • préparer les entretiens d'embauche ou de motivations • favoriser l'usage de l'outil informatique. <p>Ces modules sont évolutifs : le planning n'est donc pas fixé une fois pour toute au départ. Ces compétences peuvent se concrétiser par la mise en place d'un stage professionnel. A ces trois modules viennent s'ajouter des Ateliers créatifs et culturels d'une durée de 12 heures. Ils sont un accès à la mobilité, la socialisation et la gestion du temps vie professionnelle/formation – vie familiale.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	<p>La durée maximale de l'opération est de 101 heures par participant. Le parcours est par conséquent modulable selon les besoins et objectifs des participants. ± 36 places</p>
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	<p>Gier : 1 rue Pétrin Gaudet 42400 Saint Chamond Ondaine : centre social SOUS PAULAT – 2 chemin de Sous Paulat 42700 Firminy St-Etienne : centre de formation les Francas – 7 rue Courteline – 42100 Saint Etienne</p>
Public(s) - pré requis - Statut(s)	<p>Personnes désireuses de s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle. Ce public peut ne jamais avoir travaillé ou pas travaillé depuis des années. Il énonce une demande d'accéder à un emploi à moyen ou long terme.</p>
Modalités de prescription	<p>Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné (si la personne n'est pas participante PLIE elle le deviendra en bénéficiant de cette prestation)</p>
Financeurs	<p>FSE/ PLIE – Conseil Général</p>

ACTION	Prestations Bilans Jeunes (PBJ)
Prestataire(s) Contact(s)	CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) Tél. : 04 77 01 34 60 Fax. : 04 77 01 34 57 accueil@cibc42.fr
Objectifs	Permettre à un jeune (16-25 ans) d'effectuer une analyse de sa situation personnelle, de ses acquis, de ses motivations et de s'orienter vers un dispositif ou une mesure adaptée à ses besoins
Contenu / Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de Situation Partagée • Bilan de compétences • Validation de projet professionnel • Aide à l'insertion professionnelle • Aide et soutien individuel à l'orientation des jeunes les plus en difficulté
Durée - Intensité - Nombre de places...	<ul style="list-style-type: none"> • 2 heures pour l'analyse de Situation Partagée • 14 heures pour le bilan de compétences • 10 heures pour la validation du projet professionnel • 10 heures pour l'aide à l'insertion professionnelle • 8 heures d'aide et de soutien individuel à l'orientation des jeunes les plus en difficulté
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Saint Etienne – Saint Chamond – tout au long de l'année
Public(s) - pré requis Statut(s)	Jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système scolaire et en difficulté d'insertion
Modalités de prescription	Missions Locales
Financeurs	Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF)
Observations	Autre dispositif financement Pôle Emploi : Bilan de Compétences Approfondis (BCA) dont l'objectif est d'aider à valider, réorienter et élaborer un projet professionnel dans un objectif de retour à l'emploi / 20 heures en moyenne / Prescription Pôle Emploi

ACTION	16/17 ANS, EN PISTE POUR L'EMPLOI
Prestataire(s) Contact(s)	MLJ Ondaine Haut Pilat : 04 77 10 19 99 MLJ Saint Etienne Couronne : 04 77 01 34 10 MLJ Gier Pilat : 04 77 29 98 00
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer un projet de vie, enclencher une 2^e étape dans un parcours d'insertion et être le palier manquant avant les actions de droit commun : formation, alternance, accès direct à l'entreprise, volontariat ... - Gérer des fins de scolarité précoces ou des ruptures brutales avec la formation initiale - Se mettre à niveau sur des savoirs de base généraux ou technologiques, travailler sur le savoir être et se préparer à l'entreprise.
Contenu / Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Mises en situation de travail pour permettre aux jeunes de se confronter à la réalité du travail - Ateliers mécaniques pour redonner le goût d'apprendre aux jeunes avec un support différent du registre scolaire, travail sur des compétences transférables à d'autres domaines - Pratique du karting pour favoriser la motivation et la mobilisation du jeune tout en faisant le lien avec des connaissances apprises en atelier mécanique et respectant un certain nombre de règles - Temps de vie groupe : immersion nature / sorties extérieures sur une ou plusieurs journées - Accompagnement social et professionnel
Durée - Intensité - Nombre de places...	Sessions de 7 semaines, pour 3 groupes de 6 jeunes
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	3 sessions programmées - 1 mars / 16 avril 2010 - 27 septembre / 12 novembre 2010 - 1 mars / 15 avril 2011
Public(s) - pré requis Statut(s)	Jeunes mineurs (à partir de 16 ans) <ul style="list-style-type: none"> - sortis du système scolaire depuis plus de 6 mois (Dérogation possible laissée à l'appréciation de la commission des entrées) - connus de la Mission Locale et / ou de la prévention spécialisée et / ou d'un travailleur social Prioritairement : les mineurs considérés dans l'incapacité d'intégrer directement l'entreprise (alternance, SEP, mini stage) ou ceux qui à ce moment de leur parcours ne peuvent ou ne veulent pas retourner en formation Statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré – allocation de 150€ pour les 7 semaines
Modalités de prescription	Conseiller Mission Locale en lien avec éducateur de prévention ou travailleur social ; l'éducateur de prévention ou le travailleur social peut aussi interpellé le conseiller Mission Locale pour le positionnement
Financeurs	Conseil Régional Rhône Alpes, Etat (ACSE et FIPJ), MDEF Loire Sud
Observations	Sous l'égide des Missions Locales de Loire Sud, action mise en œuvre en partenariat avec Loire Service Environnement, FORCE (label Formakart), les structures de prévention, et en lien avec l'Education nationale

ACTION	Accompagnement par une mise en situation de travail : <i>Missions intérimaires en espaces verts</i>
Prestataire(s) Contact(s)	Loire Service Environnement / AGASEF Serge GROSSEPIECE - 04 77 32 51 73 - agasef@wanadoo.fr
Objectifs	Proposer du travail en mission intérimaire d'une durée de trois semaines à des demandeurs d'emploi afin de favoriser une reprise de confiance après une longue période d'inactivité. Sas de mise à l'emploi en amont des parcours individuels de formation ou d'accès à l'emploi pour confronter les personnes aux exigences du monde du travail.
Contenu / Fonctionnement	<p>Le travail réalisé, est un travail ne nécessitant pas de qualification. Il concerne le secteur de l'environnement espaces verts, il consiste en du débroussaillage, bûcheronnage, etc. Le travail doit rester à la portée de tous par la simplicité des tâches, de la conduite de machine qu'il propose.</p> <p>Les salariés accueillis adhèrent à une démarche d'insertion professionnelle. Ils sont en situation d'exclusion professionnelle, car ils cumulent des difficultés de toutes natures. L'objectif est d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes confrontées à une exclusion du marché de l'emploi en situant cette étape, comme une étape en amont des parcours individualisés gérés par les référents PLIE.</p> <p>Cette étape permet :</p> <p>L'acquisition d'une première expérience de travail à partir de la réalisation d'un chantier Proposer un banc d'essai court pour valider ou invalider l'orientation professionnelle en clarifiant le diagnostic sur les capacités de la personne à travailler ou pas.</p> <p>La pédagogie est axée autour de la valorisation de la personne et l'émergence de ses capacités. De plus, « le vivre avec » et le « faire avec », notamment sur les chantiers constituent la base de la méthode, puisque cela participe à établir un lien de confiance avec la personne, et à observer son comportement sur le terrain. Cette attitude favorise la confrontation aux exigences du monde du travail.</p> <p>Les chantiers sont l'occasion de poser des règles précises à respecter. Ainsi, les encadrants techniques transmettent des règles indispensables pour comprendre le fonctionnement de la vie sociale. La compréhension et l'acceptation de ces cadres vont donner une autonomie, ce qui pourra les conduire vers un emploi ou une reprise de formation. De plus, les encadrants doivent changer les représentations qu'ont les personnes de l'entreprise, souvent envisagée comme un lieu d'exploitation.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	Missions intérimaires d'une durée de trois semaines
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Entrées et sorties permanentes Selon les chantiers. Les déplacements des participants sont organisés en collaboration entre LSE et les référents des participants.
Public(s) - pré requis Statut(s)	Toutes personnes en voie d'exclusion (voir p 7 « public PLIE ») Les personnes employées sur les chantiers ont le statut de salariés intérimaires. Elles bénéficient d'un contrat de travail dans le cadre d'une mission précise dans la durée.
Modalités de prescription	Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné (si la personne n'est pas participante PLIE elle le deviendra en bénéficiant de cette prestation)
Financeurs	FSE/PLIE - Conseil Régional Rhône Alpes(CDDRA) – Conseil Général - CUCS - Communes
Observations	

ACTION	Mini-Stages
Prestataire(s) Contact(s)	Mission Locale Saint Etienne 04 77 01 34 10
Objectifs	Permettre de s'orienter, découvrir un métier, une entreprise ou un poste de travail dans le cadre d'une visite, d'un banc d'essai ou d'une courte période d'immersion en entreprise.
Contenu / Fonctionnement	Stage dans une structure du secteur privé située en Rhône-Alpes. Le stage peut être effectué dans le secteur public et administratif mais ce secteur n'est pas prioritaire.
Durée - Intensité - Nombre de places...	Durée de 1 jour à 1 mois Le stage est en continu ou non. Il peut se dérouler dans une ou plusieurs entreprises de la région.
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	
Public(s) - pré requis Statut(s)	<u>Jeune rhônalpin de 16 à 25 ans révolus</u> (ou suivi par une structure d'accueil de la région) primo-demandeur d'emploi ou n'ayant pas suffisamment travaillé pour bénéficier de l'allocation du régime de l'assurance chômage (AREF) <u>Jeunes et adultes reconnus travailleurs handicapés</u> <u>Rémunération et protection sociale</u> Statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré.
Modalités de prescription	Missions locales Cap Emploi Pôle Emploi
Financeurs	Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF) Le Conseil Régional finance la protection sociale des jeunes et les coûts de gestion du stage.
Observations	Autres dispositifs : - Evaluation en milieu de travail (EMT), tout demandeur d'emploi – Financement Pôle Emploi - Placement en milieu Professionnel (PMP) – Jeunes CIVIS – Financement Direction du Travail

ACTION	PLAN DE PROMOTION DES METIERS DE LA MECANIQUE
Prestataire(s) Contact(s)	AFIL (Association Formation dans l'Industrie de la Loire) Directrice : Béatrice PELTIER Contact : Raphaël VENET rvenet@citedesentreprises.org 04 77 92 89 80
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valoriser l'image des métiers de la mécanique ✓ Faciliter l'orientation positive des jeunes vers la mécanique ✓ Promouvoir les métiers de la mécanique et de la production industrielle auprès des demandeurs d'emploi ✓ Faciliter l'accès direct à l'emploi.
Contenu / Fonctionnement	<p>1/Information collective/ Matinée de la mécanique L'organisation de demi-journées d'informations vise à faire connaître les métiers de la mécanique en utilisant les différents outils d'information (par exemple, vidéo) et les formations qui y conduisent. Il apparaît nécessaire d'informer de manière optimale pour valoriser l'image de ces métiers et susciter des orientations professionnelles. Ces demi-journées sont programmées en partenariat avec différents acteurs de l'orientation, de l'emploi et de l'insertion.</p> <p>2/ Aide à l'orientation Pour les demandeurs d'emploi intéressés par les métiers de la mécanique, il s'agit de les accompagner dans leur projet afin de générer une orientation professionnelle positive. L'action permet également d'utiliser ou de travailler en partenariat avec les dispositifs existants (mini stages, AOF....) ou d'orienter la personne directement vers l'emploi salarié. Ces mises en situation en entreprise pourront être précédées d'actions collectives de découverte des métiers en centre de formation.</p> <p>3/ Forum de l'Emploi Industriel (juin) Le forum de juin est plus particulièrement destiné aux jeunes qui s'orientent vers l'apprentissage. Elle doit permettre aux jeunes (du BEP au candidat ingénieur) de trouver facilement une entreprise d'accueil. Il est ouvert aux demandeurs d'emploi souhaitant s'orienter vers une formation en apprentissage ou qualifiante, ou afin de concrétiser des recrutements directs. Chaque candidat a la possibilité de rencontrer plusieurs entreprises</p> <p>4/ Dispositif « Passerelle vers l'industrie » Cette action est destinée aux étudiants des universités souhaitant s'orienter sur une autre voie à l'issue de la 1ère ou 2ème année ou aux étudiants en échec. Ces étudiants vont souvent s'inscrire comme demandeur d'emploi à l'issue de cette expérience. Il s'agit de proposer à ces étudiants de filière généraliste un accès aux métiers qualifiés de l'industrie mécanique.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Année 2010 Loire Sud
Public(s) - pré requis Statut(s)	Demandeurs d'emploi – scolaires/ étudiants - entreprises
Modalités de prescription	Prendre contact avec l'AFIL
Financeurs	Etat-DRIRE- Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF)- Conseil général 42 - AFIL
Observations	

ACTION	Assurer l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi condamnés et bénéficiaires du régime de semi liberté
Prestataire(s) Contact(s)	G.R.E.P. Frédéric LEPAGE – 04 77 21 66 87 – frederic.lepage@grep.asso.fr
Objectifs	
Contenu / Fonctionnement	<p>Développement et réalisation de deux modules d'accompagnement à la recherche d'emploi pour des personnes éligibles au quartier de semi-liberté</p> <p>Avant démarrage de l'action :</p> <p>Rencontre avec l'ensemble des acteurs du Module institutionnels et condamnés (Direction de la Maison d'Arrêt, magistrats, conseillers d'insertion et de probation, Pôle Emploi, Mission locale...)</p> <p>Pendant l'action (9 semaines) :</p> <p>Les 3 premières semaines sont orientées vers les démarches administratives (inscription Pôle Emploi, carte d'identité, carte vitale, et RIB), définition et confirmation d'un projet professionnel réaliste.</p> <p>Ensuite les axes de travail s'orientent vers les techniques de recherche d'emploi, prospection et rencontre des condamnés auprès de chefs d'entreprise avec une autonomie de plus en plus importante</p> <p>A l'issue de l'action</p> <p>Evaluation des résultats et accompagnement individualisé pour chaque bénéficiaire pendant les 3 prochains mois après le module afin d'éviter tout risque d'abandon ou de récidive</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Les séances de travail se font en alternance, soit au sein du quartier de semi-liberté à la Talaudière soit dans les locaux du GREP 3 rue de la résistance à St-Etienne
Public(s) - pré requis Statut(s)	10 participants par module soit 20 au total Les publics ciblés par ce projet sont les détenus pour lesquels aucun projet de sortie n'a pu être mis en place.
Modalités de prescription	Orientation SPIP
Financeurs	MDEF Loire Sud
Observations	Programme soutenu par Saint Etienne Métropole dans le cadre du P.U.I. (Programme Urbain Intégré), de l'Etat par l'intermédiaire de la MDEF Loire Sud.

ACTION	Plate-forme SAVOIRS DE BASE - EMPLOI
Prestataire(s) Contact(s)	<p align="center">Les Francas de la Loire 04 77 80 10 42 francas42@wanadoo.fr Contacts Saint-Etienne couronne : Céline GRANGE Gier : Fabienne GUIBLAIS Ondaine : Marie-Hélène LOGUASTO</p>
Objectifs	<p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre au participant d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue en vue d'une insertion sociale et professionnelle. <p>Objectifs Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Posséder les pré-requis linguistiques et mathématiques minimum pour faciliter l'insertion sociale et les démarches de recherche d'emploi ✓ Acquérir des connaissances essentielles pour optimiser les capacités d'apprentissage avant l'entrée sur les dispositifs professionnalisants (qualifiant/pré-qualifiant) ✓ Améliorer ses compétences écrites et orales dans un domaine professionnel précis en vue d'un accès et/ou maintien à l'emploi
Contenu / Fonctionnement	<p>Phase d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ entretien individuel ✓ positionnement linguistique, mathématiques et autonomie sociale ✓ définition des besoins de formation, préconisation si nécessaire sur un dispositif existant ✓ si aucun dispositif ne répond aux besoins mis en évidence, élaboration d'un plan de formation individualisé <p>Phase de formation : différents modules pédagogiques selon les objectifs et les besoins du participant en séances collectives de 3 à 12 personnes. (possibilité de séances en individuel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Module 1</i> – Etre capable de lire et écrire (initiation) – 51 h ✓ <i>Module 2</i> – Être capable de lire et écrire (approfondissement) – 51 h ✓ <i>Module 3</i> – Connaître les bases mathématiques – 21 h ✓ <i>Module 4</i> – Etre capable de communiquer et de s'exprimer dans un langage simple mais construit correctement – 30 h ✓ <i>Module 5</i> – Etre capable de communiquer et de s'exprimer en milieu professionnel – 21 h ✓ <i>Pré-requis</i> : Etre capable de communiquer et de s'exprimer dans un langage simple mais construit correctement ✓ <i>Module 6</i> – Comprendre et utiliser des écrits professionnels de base – 21 h ✓ <i>Pré-requis</i> : Etre capable de lire et écrire (au minimum recopier) <p>Phase de bilan : bilans d'étape et/ou finaux tripartite (participant, formateur, référent)</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	<ul style="list-style-type: none"> × Parcours individualisé et variable de 21 h à 102 h renouvelables. × Rythme adapté aux besoins et aux disponibilités des participants. × Entrées et sorties permanentes. × Sur le site de Saint-Étienne, possibilité de séances les samedis matins pour les salariés.
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	<p>St-Etienne : centre de formation les Francas – 7 rue Courteline – 42100 Saint Etienne Gier : 1 rue Pétrin Gaudet 42400 Saint Chamond Ondaine : SIVO – 44 rue de la tour de Varan 42700 Firminy</p>
Public(s) - pré requis Statut(s)	<p>Demandeur d'Emploi Longue Durée, bénéficiaire du RSA ou ayant droit, salarié, public handicapé...faisant l'objet d'un accompagnement renforcé par le PLIE.</p>
Modalités de prescription	<p>Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné (si la personne n'est pas participante PLIE elle le deviendra en bénéficiant de cette prestation)</p>
Financeurs	<p>FSE/PLIE – Conseil Général</p>
Observations	

ACTION	ACTIONS ORIENTATION FORMATION (AOF)	
Prestataire(s) Contact(s)	Animation et suivi du dispositif : CTEF Loire Sud c.convers@agglo-st-etienne.fr ; a.borg@agglo-st-etienne.fr	
	MJC Rhône-Alpes (groupement avec Promo RA) 04 77 26 10 30 jean-paul.tixier@mjc-rhonealpes.org Promo Rhône-Alpes (groupement avec MJC RA) 04 77 83 5762 promoloire@wanadoo.fr ADFLP (groupement avec ACFAL) 04 77 47 57 77 amathieu@adflp.fr	IFPA (groupement Iliade ALPES) 04 77 21 06 29 / saintetienne@ifpa-formation.com ILIADE (groupement IFPA ALPES) 04 77 25 31 37 / iliade.formation@orange.fr ALPES (groupement IFPA Iliade) 04 72 41 64 34 / 04 72 41 64 30 r.pascual@alpes-formation.fr
Objectifs	Les AOF doivent permettre d'aider les publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle à enclencher une dynamique d'insertion professionnelle, et de les conduire vers la qualification et/ou l'emploi, avec les objectifs suivants : acquérir et/ou développer des habiletés sociales - acquérir et/ou consolider les savoirs de base - découvrir les métiers, le monde du travail et de l'entreprise - Aider à la définition d'un projet professionnel	
Contenu / fonctionnement	L'offre de formation est sélectionnée après un appel d'offre. La Région conventionne les organismes de formation dont les actions ont été retenues. Ces actions se rattachent à des familles d'actions : - Accompagnement linguistique à visée professionnelle (famille 1) : doit permettre aux personnes scolarisées à l'étranger, ne maîtrisant pas ou maîtrisant mal la langue française ainsi qu'aux personnes scolarisées en France, à des degrés divers, et ayant des difficultés en langue française à mieux communiquer à l'écrit et à l'oral. - Amorcer une dynamique d'insertion (famille 2) : doit permettre aux personnes les plus en difficultés de se (ré)insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'être ainsi en capacité de (ré) amorcer une dynamique d'insertion ; - S'orienter et construire son projet professionnel (famille 3) : doit permettre aux personnes plus autonomes de conforter leurs acquis et de parfaire leur orientation afin de construire un projet professionnel - Accompagnement vers l'alternance ou l'emploi (famille 4) : doit permettre aux personnes plus proches de l'emploi d'être outillées afin d'y accéder plus rapidement. Les parcours de formation doivent alterner des périodes en centre de formation et des périodes de mise en activité (alternance)	
Durée - Intensité - Nombre de places...	- Moyenne du rythme hebdomadaire : entre 32 heures et 35 heures <i>A titre exceptionnel et pour les personnes handicapées, possibilité d'aménager le rythme de formation en deçà de 32 heures.</i> - Durée totale maximum (centre et mise en activité) : 920 heures. - Périodes de mises en activité : entre 20% et 50% de la durée totale de l'action	
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Un calendrier prévisionnel est établi lors de comités de suivi AOF en présence des prescripteurs et des organismes de formation. Les actions se déroulent sur Saint Etienne, l'Ondaine, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Pélussin.	
Public(s) - pré requis Statut(s)	Tout demandeur d'emploi, connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, et prioritairement (sans hiérarchisation entre ces publics) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ jeunes de moins de 26 ans ayant quitté la formation initiale, primo demandeur d'emploi ou sans expérience professionnelle significative (notamment les jeunes inscrits dans le programme CIVIS), ✓ bénéficiaires du RSA, ✓ personnes de faible niveau de qualification (V ou VI), ✓ travailleurs handicapés (quel que soit leur niveau de qualification), ✓ demandeurs d'emploi de longue durée ✓ personnes souhaitant (re)prendre une activité professionnelle après une longue période d'inactivité. <i>Les demandeurs d'emploi ne résidant pas en Rhône-Alpes et répondant aux caractéristiques énoncées ci-dessus peuvent accéder, le cas échéant et en fonction des places encore disponibles, au programme AOF.</i> Pendant la durée du parcours de formation les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle rémunéré.	
Modalités de prescription	Pôle Emploi, Missions Locales, CIDFF, Cap emploi, Conseil Général (expérimentation sur la Loire) fiche de prescription disponible sur le site du PRAO – prao.org / offre de formation/ Présentation de l'offre /Prescripteurs / formulaire de prescription	
Financeurs	Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF)	
Observations	Chaque action fait l'objet d'une fiche descriptive disponible auprès de la structure d'animation du CTEF et des organismes de formation.	

ACTION	CONVENTIONS INDIVIDUELLES Achat de formation qualifiante
Prestataire(s) Contact(s)	Animation et suivi du dispositif des conventions individuelles territorialisées : CTEF Loire Sud c.convers@agglo-st-etienne.fr - a.borg@agglo-st-etienne.fr
Objectifs	Acquérir un premier niveau de qualification visant prioritairement l'accès à l'emploi durable
Contenu / fonctionnement	<p><u>Les grands principes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérification du projet professionnel ✓ Prescription par le réseau d'accueil en amont de l'entrée en formation du stagiaire : pas de rétroactivité ✓ Gratuité de la formation en Rhône-Alpes (cofinancement possible : AGEFIPH, PLIE, FAJ, employeurs potentiels...) <p><u>Les formations éligibles pour les conventions territorialisées sur le CTEF Loire Sud</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation répondant à un besoin pour lequel il n'y a pas de réponse à l'échelle départementale dans la programmation collective - Formation qualifiante de niveau V ou IV <p><i>(les formations supérieures au niveau IV sont éligibles si lien avec la thématique "développement durable" ou formations "post-jury VAE")</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation validante, c'est-à-dire reconnue par une certification officielle au RNCP <p>La formation ne doit pas relever du plan d'action transport/logistique, ou spectacle vivant ou BEP CASER ou coiffure esthétique sauf dans le cadre d'un CARED</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le coût pédagogique doit respecter un barème horaire défini par la Région. - Sur le CTEF Loire Sud, possibilité de déroger à ces critères pour les formations suivantes : auxiliaire ambulancier, celles entrant dans le cadre des clauses sociales d'insertion, métallerie et mécanique dans le cadre d'une école de production, Certificat de Formation à la Sécurité <p><u>CARED</u></p> <p>Le Contrat d'Aide et Retour à l'Emploi Durable permet la mise en place d'une formation dans les cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - où une entreprise s'engage à embaucher le bénéficiaire sur un emploi durable - d'une reprise ou d'une création d'entreprise (CARED créateur) : la viabilité économique du projet doit être vérifiée par un diagnostic et les étapes doivent avoir été réalisées. Les parcours courts seront privilégiés. <p>Le CARED permet de déroger à la plupart des critères d'éligibilité.</p> <p><u>Les formations éligibles pour les formations sanitaires et sociales, non territorialisée (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cursus complets - Les cursus partiels (modules de formation préconisés par un jury VAE ou modules dans le cadre d'un "redoublement") - Les formations « passerelles » ne sont pas éligibles - Les formations se déroulent en Rhône-Alpes ou dans les départements limitrophes
Durée - Intensité - Nbre de places...	La formation se déroule sur 12 mois maximum, le rythme hebdomadaire en centre est compris entre 20 et 35 heures.
Dates, lieu(x) de réalisation	
Public(s) - pré requis Statut(s)	<p>Etre inscrit au préalable dans une structure d'accueil depuis au moins 1 mois avant l'entrée en formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - public jeune en insertion <ul style="list-style-type: none"> o Agé de 16 à 25 ans, sans activité professionnelle au moment de l'entrée en formation o Ayant un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau IV o Sorti du système d'enseignement initial depuis au moins 6 mois (et depuis au moins 1 an pour les formations sanitaires et sociales) ou être engagé dans le programme CIVIS - public âgé de plus de 26 ans demandeur d'emploi <ul style="list-style-type: none"> o Non indemnisé par une allocation ARE ou secteur public o Non démissionnaire d'un emploi en CDI <p>- Public salarié, uniquement dans le cadre d'un CARED Statut : stagiaire de la formation professionnelle rémunéré</p>
Modalités prescription	Pôle Emploi, Missions Locales, CIDFF, Cap emploi
Financiers	Conseil Régional Rhône Alpes (une enveloppe territorialisée CTEF, une enveloppe régionale pour les formations sanitaires et sociales)
Observations	Autres financements de droit commun possibles pour des formations non présentes dans la programmation collective qualifiante : Pôle Emploi, AGEFIPH

ACTION	PROMOTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (PSP)	
Prestataire(s) Contact(s)	<p>Développement de compétences préalables à l'accès à la qualification et Préparations aux concours</p> <p>- Lycée Honorée URFE/GRETA FOR.SE : 04 77 32 48 02</p> <p>- IFRA : Christian MURAT : 04 77 31 24 40</p>	<p>Métiers de la propreté IFPA : Véronique ROSIER 04 77 21 06 29</p> <p>Métiers de la petite enfance Lycée Honorée URFE/GRETA FOR.SE : Dominique Granger 04 77 75 03 44</p> <p>Métiers de la métallurgie Lycée Honorée URFE/GRETA FOR.SE : JL Nigon, C. Favier 04 77 32 48 02</p>
Objectifs	Permettre à des personnes en évolution professionnelle d'acquérir des qualifications et compétences et/ou certaines validations (diplômes ou partie de diplôme) dans le but d'un maintien dans l'emploi, d'un accès à l'emploi durable, d'un accès à la Fonction Publique, d'une promotion ou reconversion professionnelle.	
Contenu / Fonctionnement	<p>L'offre de formation est sélectionnée après un appel d'offre. La Région conventionne les organismes de formation dont les actions ont été retenues. Il s'agit d'actions recouvrant les axes suivants:</p> <p><u>axe 1 : le développement de compétences préalables à l'accès à la qualification</u> (IFRA et GRETA)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ conforter les savoirs de base ✓ approfondir les connaissances générales et techniques ✓ ces 2 thématiques ne recouvrent pas le FLE ✓ s'initier ou se perfectionner dans une langue étrangère ✓ s'initier ou se perfectionner dans la bureautique et l'informatique <p><u>axe 2 : la préparation à des concours administratifs</u> (IFRA et GRETA)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ se préparer à un concours de la fonction publique ✓ se préparer aux concours menant aux carrières sanitaires et sociales <p><u>axe 3 : des formations qualifiantes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ métiers de la propreté (IFPA) ✓ métiers de la petite enfance (GRETA) ✓ métiers de la métallurgie (GRETA) 	
Durée - Intensité - Nombre de places...	<p>Dispositif souple permettant de se former selon sa disponibilité personnelle, avec une personnalisation du parcours, et pouvant se dérouler en parallèle et en complément d'une activité professionnelle ou d'un autre parcours de formation.</p> <p>Les formations se déroulent donc en règle générale, en dehors des heures habituelles de travail ou de recherche d'emploi, le soir, en journée ou le samedi, selon un rythme hebdomadaire moyen compris entre 2 et 10.</p> <p>En accord avec l'employeur, les formations peuvent également se dérouler sur le temps de travail de l'auditeur.</p> <p>Ce programme ne comporte pas de période de stage en entreprise.</p> <p>Les formations sont annuelles ; en règle générale, elles n'excèdent pas 300 H. Si la formation peut justifier une durée annuelle supérieure à 300 H (durée annuelle de la formation imposée par le référentiel de certification par exemple), la durée de formation annuelle pourra atteindre 400 H maximum.</p>	
Dates prév. Lieu(x) réalisation	<p>Selon les actions : Saint-Etienne – Saint-Chamond – Rive-de-Gier</p> <p>Dates : à voir avec les organismes</p>	
Public(s) - pré requis Statut(s)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prioritairement les salariés les plus fragilisés au regard de l'emploi ✓ Demandeurs d'emploi connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle ✓ Bénévoles d'association peuvent bénéficier de ce programme dans la mesure où l'objet des formations est en rapport direct avec leur engagement associatif. <p>La PSP n'ouvre pas droit au statut de stagiaire de la formation professionnelle : ni rémunération, ni couverture sociale.</p>	
Modalités de prescription	<p>La démarche de formation ne fait l'objet d'aucune prescription et reste un acte volontaire de la personne. Toutefois, la démarche de formation peut s'effectuer en concertation avec l'employeur ou un réseau d'accompagnement, notamment pour les salariés les plus fragilisés.</p> <p>Un contrat pédagogique est obligatoirement signé entre l'organisme de formation et l'auditeur.</p>	
Financeurs	<p>Conseil Régional Rhône Alpes</p> <p>La Région finance les coûts pédagogiques. Une participation comprise entre 5% et 25% (300 euros maximum) est laissée à la charge de l'auditeur.</p> <p>La participation restant à la charge de l'auditeur peut être prise en charge par l'entreprise, un OPCA, un PLIE...</p>	
Observations	Chaque action fait l'objet d'une fiche descriptive disponible auprès des organismes de formation.	

ACTION	Offre Territoriale d'Information Conseil sur la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
Prestataire(s) Contact(s)	<p align="center">CIBC de la Loire Animateur territorial Loire Sud 18 avenue Augustin Dupré – 42000 St Etienne – Tel 04.77.01.34.60 E mail vae@cibc42.fr Antenne à St Chamond – 22 rue de Plaisance – Tel 04.77.22.63.84</p> <p align="center">FONGECIF 101 cours Fauriel – 42000 St Etienne - Tél 04.77.93.25.60 E. mail antenne42@cifrhonealpes.com</p> <p align="center">MIFE de Saint Etienne 18 avenue Augustin Dupré – 42000 St Etienne – Tél 04.77.01.33.40 E. mail contact@mifeloiresud.org</p> <p align="center">Permanences à Firminy, au Chambon Feugerolles, à St Chamond, Rive de Gier et Pélussin : pour les Rendez-vous s'adresser au même numéro de téléphone</p>
Objectifs	<p align="center">Conseil gratuit en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</p> <p>La loi de modernisation sociale (2002) introduit dans l'article 40 une nouvelle disposition : <i>« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience en vue de l'acquisition (partielle ou totale) d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'une qualification figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle. ».</i></p>
Contenu / Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'informer sur le dispositif et ses conditions d'accès. ✓ Clarifier son projet. ✓ Identifier ses activités, ses compétences. ✓ Vérifier la pertinence d'une démarche VAE. ✓ S'informer précisément sur les référentiels des diplômes et les procédures spécifiques VAE. ✓ Repérer la stratégie de validation la plus adaptée au regard de la situation et des aptitudes de la personne. ✓ S'adresser au(x) service(s) valideur(s) approprié(s).
Durée - Intensité - Nombre de places...	<p>Une réunion d'information collective par semaine. Contacter le 04 77 01 34 60 pour connaître le calendrier de ces réunions</p>
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	
Public(s) - pré requis Statut(s)	<p>Toute personne ayant une EXPERIENCE Acquise</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ dans une activité salariée ✓ dans une activité non salariée ✓ dans une activité bénévole justifiée (associative ou syndicale) <p>En continu ou non - Pendant une période d'au moins trois ans - Et en rapport avec la certification visée</p> <p>Cette expérience doit être jugée recevable par l'autorité qui délivre le diplôme (ministères, universités, ...).</p> <p>La validation est effectuée par un jury qui apprécie la demande au vu d'un dossier constitué par le candidat et/ou d'une mise en situation professionnelle. Il détermine les épreuves dont le candidat est dispensé.</p> <p>La VAE a vocation à s'appliquer à l'ensemble des certifications professionnelles enregistrées dans le Répertoire national des certifications professionnelles : (Site Internet : www.cncp.gouv.fr)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ les diplômes, ✓ les Titres Professionnels du Ministère du travail, ✓ des Certificats de Qualification Professionnelle, ✓ des titres délivrés par des organismes privés.
Modalités de prescription	<p>Inscription par téléphone au 04 77 01 34 60</p>
Financeurs	<p>Conseil Régional Rhône Alpes</p>

ACTION	PASS VAE
Prestataire(s) Contact(s)	Contacter Pôle Emploi ou un des Points Relais Information Conseil (voir fiche précédente)
Objectifs	<p>Etre accompagné par un professionnel jusqu'à son passage devant un jury</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ identifier les activités professionnelles ou bénévoles qu'il faudra mettre en valeur pour obtenir le titre ou diplôme visé ✓ écrire et analyser son parcours personnel dans son dossier VAE ✓ préparer l'entretien ou l'évaluation en situation professionnelle réelle ou reconstituée
Contenu / Fonctionnement	<p>Entretiens collectifs, individuels ou mixtes dans un organisme de formation avec possibilité d'utilisation de la formation ouverte et à distance (FOAD). Les certifications visées doivent être enregistrées au RNCP. L'accompagnement se situe après la recevabilité délivrée par le certificateur et en amont du jury de validation d'acquis de l'expérience.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ pour les salariés, la Région Rhône-Alpes intervient à hauteur de 300 euros maximum par PASS VAE*. <p>*dans le cadre des conventions passées directement avec les OPCA (Organisme Public Collecteur Agréé) et OPACIF (Organisme Paritaire de Gestion du Congé Individuel de Formation).</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ dans tous les autres cas, notamment pour les demandeurs d'emploi, le montant de l'aide de la Région Rhône-Alpes est de 600 euros maximum par PASS VAE*. <p>*sous réserve que la Région ait signé un accord cadre avec le certificateur délivrant le titre, diplôme ou certificat visé. L'aide est versée directement à l'organisme identifié pour assurer la prestation d'accompagnement. Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	La durée moyenne de l'accompagnement pris en charge avec le PASS VAE est de 10 à 20 heures.
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Selon organisme identifié pour assurer la prestation
Public(s) - pré requis Statut(s)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ les demandeurs d'emploi non indemnisés par Pôle Emploi, en priorité ceux sans qualification et de plus de 45 ans ✓ les personnes en congé parental ✓ les conjoint(e)s d'artisans, de commerçants et d'agriculteurs ✓ les personnes reconnues travailleurs handicapés ✓ les travailleurs saisonniers ✓ les bénévoles ✓ les salariés souhaitant acquérir une qualification de niveau V (CAP, BEP) et IV (BAC) et les salariés de plus de 45 ans
Modalités de prescription	Pôle Emploi
Financeurs	Conseil Régional Rhône-Alpes
Observations	<p>Financements possibles pour autres publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour les salariés : FONGECIF ou autres OPCA habilités ✓ Pour les demandeurs d'emploi indemnisés : prise en charge possible par Pôle Emploi

Insertion par l'Activité Economique

ACTION	Atelier Chantier d'Insertion / Revalorisation de mobilier - CHRYSALIDE
Prestataire(s) Contact(s)	Association Chrysalide Mylène Michalon – 04 77 37 95 36 – asso.chrysalide@free.fr
Objectifs	Permettre aux personnes recrutées de rester en lien avec le monde du travail et de déterminer leur savoir être et savoir faire, afin de pouvoir mettre en place les formations adéquates pendant le contrat. La plus value est de permettre au référent de parcours en contact avec nos chargés d'insertion d'avoir des éléments concrets sur le comportement, les savoir être et savoir faire du salarié en situation de travail, afin de permettre un parcours d'insertion ciblé et adapté.
Contenu / Fonctionnement	Postes répartis sur la manutention, l'atelier de revalorisation, et la vente de mobilier. Le Recrutement va permettre à la personne de se positionner en tant que salarié dans la structure. Après une sélection de CV par les référents de parcours, les candidats sont reçus pour un entretien d'embauche classique. C'est une première étape dans le parcours qui permet au candidat de se considérer comme salarié à part entière, puisqu'il a été choisi par l'employeur. Pour chaque entretien une fiche d'évaluation est rédigée et envoyée au référent, si la personne n'est pas sélectionnée, il est indiqué ce qu'il y a à travailler et quelles en ont été les raisons. Les personnes recrutées sont convoquées une seconde fois pour la signature du contrat. L'Accompagnement se fait en deux phases : 1) le <u>suivi du salarié au quotidien dans la réalisation de son travail</u> . Un chargé d'insertion va établir avec chaque salarié des évaluations sur le travail à réaliser et réalisé, ceci afin d'établir des fiches ressources de savoir être et savoir faire en fin de contrat. 2) Le <u>suivi du salarié dans son parcours d'insertion et de formation</u> . Chaque salarié est suivi par un chargé d'insertion qui, après le diagnostic établi par le Fonds Formation, suit pendant tout le contrat la formation mise en place. Le chargé d'insertion prend contact avec le référent du PLIE, pour rendre compte des démarches effectuées ; il fournit au référent les fiches d'évaluation et le bilan ressource des savoir être et savoir faire. Le chargé d'insertion participe au Comité Technique d'Animation et à toutes réunions utiles aux parcours des salariés. En étroite concertation avec le référent PLIE, il prépare la sortie des personnes en mettant en place des évaluations en milieu de travail si cela est nécessaire, il accompagne les salariés dans la recherche d'emploi.
Durée - Intensité - Nombre de places...	Entrées et sorties permanentes
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	28 Rue Desjoyaux – 42000 Saint-Etienne
Public(s) - pré requis Statut(s)	Toutes personnes en voie d'exclusion (voir p 7 « public PLIE ») éligibles au CUI
Modalités de prescription	Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné (si la personne n'est pas participante PLIE elle le deviendra en bénéficiant de cette prestation)
Financeurs	Etat – Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF) – Conseil Général – FSE/PLIE
Observations	

ACTION	Atelier Chantier d'Insertion / Entretien espaces verts – SOS PETITS BOULOTS
Prestataire(s) Contact(s)	SOS Petits Boulots Emmanuel TOUZERY - 04 77 73 01 99 – sos.petits-boulots@orange.fr
Objectifs	<p>Redynamiser les personnes accueillies, par une participation à un travail d'intérêt collectif dans les espaces verts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en situation de travail ✓ Réaliser des travaux d'utilité collective visibles par tous ✓ Travailler à des heures fixes et régulières ✓ Travailler en équipe ✓ Reprendre confiance en soi ✓ Redécouvrir des gestes simples ✓ Se resocialiser par une activité ✓ Acquérir des compétences professionnelles ✓ Définir un projet professionnel.
Contenu / Fonctionnement	<p>Les salariés bénéficient de modules collectifs :</p> <p>En lien avec la mission confiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du travail confié ✓ Présentation du territoire ✓ Sécurité - Entretien - Initiation à l'utilisation du matériel (tronçonneuse...) ✓ Sensibilisation Tri sélectif ✓ Sensibilisation aux métiers de l'environnement ✓ Modules "premiers secours" <p>En lien avec leur projet d'insertion socioprofessionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ TRE ✓ Mise en place d'ateliers thématiques selon les besoins du groupe (budget, mobilité...) <p>Ces modules peuvent être effectués en interne avec les encadrants techniques et/ou socioprofessionnels ou être confiés à des prestataires extérieurs.</p> <p>Certains peuvent être effectués pendant le temps de travail sur le chantier.</p> <p>Suivi individuel</p> <p>Des entretiens réguliers sont programmés par l'accompagnateur socioprofessionnel afin d'aboutir à un projet cohérent et en adéquation avec les vœux de la personne.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	Les participants signent un contrat de travail (CUI) pour une durée de 6 mois renouvelable (La durée totale des contrats n'excède pas 24 mois, elle est adaptée au participant selon le temps nécessaire à son parcours d'insertion)
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Secteur Gier – Pilat selon chantier proposé
Public(s) - pré requis Statut(s)	Toutes personnes en voie d'exclusion (voir p 7 « public PLIE ») éligibles au CUI Ce chantier se situe en amont des dispositifs habituels d'insertion, pour des publics qui ne peuvent y avoir directement accès. Il s'adresse donc prioritairement aux personnes restées longtemps à l'écart du monde du travail
Modalités de prescription	Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné (si la personne n'est pas participante PLIE elle le deviendra en bénéficiant de cette prestation)
Financeurs	FSE/PLIE - Etat – Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF) – MDEF Loire Sud

ACTION	Atelier Chantier d'Insertion / Recyclage de non consommés de pain – PAIN POUR L'EMPLOI
Prestataire(s) Contact(s)	PAIN POUR L'EMPLOI – ATELIERS DE L'ESPOIR 11, rue Jean Moulin / ZI du BAYON 42150 la Ricamarie 04 77 61 80 30 / 06 48 61 25 61 encadrements. ppe42@orange.fr
Objectifs	Accompagnement socioprofessionnel de demandeurs d'emploi en grande difficulté à Pain Pour l'Emploi, vers un retour à l'emploi durable ou la formation qualifiante. Remise en situation de travail dans le cadre d'un ACI, avec un support économique qui est le recyclage des non consommés de pain transformés en panures pour l'agroalimentaire. Accompagnement et suivi de parcours d'insertion avec la construction d'un projet professionnel personnel réalisable.
Contenu / Fonctionnement	Evaluer les freins et les besoins du futur salarié. Mettre en place un plan d'action avec des axes de travail et des objectifs réalisables pour le retour dans le circuit professionnel du participant. Suivi des actions et accompagnement tout au long du parcours aux ateliers. En coordination avec l'encadrant technique, évaluer les capacités de retour à l'emploi et trouver des solutions adaptées si nécessaire. Le suivi s'effectue en entretiens réguliers, hebdomadaires voire journaliers pour certain(s), accompagnés d'entretiens tous les quinze jours formalisés, pour redonner toutes les chances nécessaires au retour à l'emploi ou à la formation qualifiante pour les participants. Pour suivre, les participants nous avons des outils d'évaluation simples, des plans d'actions et des tableaux de bord de suivi mensuel. Cette action nécessite un travail en tripartie avec le référent de parcours, le référent de structure et le participant. La resocialisation du public passe par une remise en confiance en situation de travail et un accompagnement qualitatif tout au long du parcours.
Durée - Intensité - Nombre de places...	Les participants signent un contrat de travail (CAE) pour une durée de 6 mois renouvelable
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Entrées et sorties permanentes 11, rue Jean Moulin / ZI du BAYON à la Ricamarie
Public(s) - pré requis Statut(s)	Toutes personnes en voie d'exclusion (voir p 7 « public PLIE ») éligibles au CUI Permis de conduire
Modalités de prescription	Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné (si la personne n'est pas participante PLIE elle le deviendra en bénéficiant de cette prestation)
Financeurs	Etat – Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF) – Conseil Général – FSE/PLIE
Observations	

ACTION	Atelier Chantier d'Insertion / Promotion du patrimoine historique et botanique du Parc de Montaud
Prestataire(s) Contact(s)	Comité d'Animation pour Tous sur le Parc de Montaud 18 rue Benoît Frachon 42000 Saint-Etienne Jean Marc JUGE : 04 77 33 41 76
Objectifs	Porter un regard respectueux sur la personne, sa culture, son identité, ses différences, et favoriser son implication active dans un projet de vie collectif, à la construction de laquelle elle est invitée à apporter ses connaissances, ses savoir-faire, ses compétences, son énergie.
Contenu / Fonctionnement	<p>Le travail chantier proprement dit. <u>Sur l'espace "parc de Montaud"</u> Il s'inscrit dans un projet porté par le CAPM (Comité d'Animation du Parc de Montaud), en lien avec le parc de Montaud, propriété de la Ville de Saint-Etienne, pour promouvoir le patrimoine historique et botanique du lieu (histoire de la mine, diversité de la faune). Les chantiers à réaliser, outre leurs aspects techniques, contribuent à la mise en valeur du site, à la préservation d'une partie du patrimoine de la ville et valorisent, par conséquent, à la fois le travail réalisé et la personne (apprentissage technique, connaissances culturelles, etc.). Les personnes accueillies participent activement à la préparation des chantiers, à la réalisation de manifestations locales qui contribuent à promouvoir l'espace naturel et le quartier.</p> <p><u>En rénovation de locaux et logements</u> Il s'inscrit également dans une démarche d'utilité sociale et de préservation du patrimoine de la ville. Les chantiers se dérouleront dans des équipements de quartier, Centres sociaux, Maisons de quartier, etc., dont il s'agit de rafraîchir certaines salles pour une meilleure qualité d'accueil des usagers. Parallèlement, par l'intermédiaire de l'Association Service Logement (ASL) des chantiers seront proposés aux propriétaires privés qui le souhaitent afin d'améliorer la qualité de leur logement mis en location auprès de personnes en difficultés économiques. <i>Les travaux de terrain représentent 21h sur les 26h du contrat, les heures restantes étant consacrées à un accompagnement socioprofessionnel.</i></p> <p>L'Accompagnement socioprofessionnel Le chantier d'insertion au Parc de Montaud vise à faire découvrir, au travers d'une tâche utile à la collectivité territoriale et aux habitants, la vie sociale d'un quartier et à y contribuer. L'immersion des personnes dans un fonctionnement associatif crée les conditions favorables à un projet d'insertion ou de réinsertion durable. En fonction des besoins d'insertion des personnes, le Comité d'Animation (CAPM) les accompagne dans un "parcours individualisé".</p> <p>L'Accompagnement professionnel Concernant l'insertion professionnelle, il ne s'agit pas nécessairement de former les personnes aux métiers du "paysage" ou aux métiers du bâtiment. L'objectif est bien de leur apporter des réponses individualisées adaptées à leurs difficultés, des compétences transférables dans toute situation professionnelle (respect des horaires, des consignes, travail en équipe, qualité de la prestation fournie, etc.). Il s'agit de les amener à progresser sur un projet professionnel afin de les préparer à un accès réussi au marché du travail. L'accès à l'emploi ou à la formation est réfléchi et préparé en lien avec les structures spécialisées : Pôle Emploi, Mission locale, MIFE, etc. Elles seules sont en mesure d'apprécier la réalité du marché, les métiers en tension et d'ajuster l'offre à la demande.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	12 contrats d'insertion CAE de 26h, 6 mois minimum et 3 mois pour les personnes placées sous main de justice.
Dates prév. Lieu de réalisation	Démarrage de l'activité ACI en septembre 2009 Lieu : Parc de Montaud – St Etienne
Public(s) - pré requis Statut(s)	Le chantier concerne 2 types de public : des personnes placées sous main de justice, adressées par décision du Juge d'Application des Peines, et des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi adressées par Pôle Emploi ou les autres intervenants du champ emploi/formation.
Modalités de prescription	Pour les personnes sous main de justice, l'accueil se déroule suivant 3 phases : Entretien tripartite SPIP/PPSMJ/CAPM - Décision du Juge d'Application des Peines (JAP) après rapport du travailleur social du SPIP - Signature d'un "Contrat d'Engagement" tripartite / Etablissement du contrat de travail Pour les personnes de "droit commun" Entretien de recrutement - Etablissement du Contrat de travail
Financeurs	Etat – Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF) – Ville de Saint Etienne – Ministère de la justice

ACTION	ATELIER CHANTIER D'INSERTION JARDIN DE VALERIANE (réseau Jardins de Cocagne)
Prestataire(s) Contact(s)	ACTIFORM 6 place de l'hôtel de ville Saint Etienne Sylvain BOUTE – Directeur -06 08 47 10 46 - jardindevaleriane@wanadoo.fr
Objectifs	<p><i>Chantiers d'Insertion du réseau jardins de cocagne</i> Les objectifs du chantier sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en situation de travail, de personnes éloignées de l'emploi ✓ Acquisition de compétences transversales à tout emploi, mais aussi transférables à certains secteurs d'activités. ✓ Elaboration avec la chargée du suivi socioprofessionnel, en lien avec l'association LIFT d'un projet personnel et professionnel individualisé de retour à une situation favorable à l'emploi. ✓ Accompagnement sur les problématiques sociales inhérentes à la maladie mentale en lien avec les travailleurs sociaux (Référénts de parcours...) ✓ Tissage de liens sociaux : travail en équipe mixte, livraisons des adhérents, accueil ✓ Lever un certain nombre de freins à l'emploi (acceptation de la maladie mentale entre autres) et engager nombre de démarches vers un emploi ou une formation.
Contenu / Fonctionnement	<p>Les Jardins de Valériane développent trois types d'activités : Le maraîchage biologique (activité principale) sur 3.5 hectares, avec livraison hebdomadaire de près de 80 adhérents consommateurs, devant atteindre 120 d'ici à la fin de l'année ; et deux activités de diversification : élevage de poules pondeuses biologiques et l'entretien d'espaces verts.</p> <p>Les principes qui fondent l'action d'ACTIFORM sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réinsérer professionnellement les personnes reçues en définissant des étapes de progression adaptées ✓ Offrir un emploi sur une durée à moyen terme permettant une certaine projection ✓ Mettre en place simultanément un accompagnement adapté ✓ Travailler en réseau en impliquant les travailleurs sociaux, les équipes de soins et l'entreprise. ✓ Permettre aux personnes de se tester sur différents travaux ✓ Travailler sur l'adaptabilité et la mobilité ✓ Mixer les publics en souffrance psychique, et exclus, à priori, sans souffrance psychique
Durée - Intensité - Nombre de places...	16 postes en insertion en simultané (soit environ 32 personnes prévues en 2010)
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Entrées et sorties permanentes Vallée du Gier – entre Lorette et Rive de Gier (prés de la zone du Grand Pont)
Public(s) - pré requis Statut(s)	Personnes éloignées de l'emploi en proie à des difficultés personnelles qui les ont conduites soit à des comportements déviants, soit à des conduites d'abandon et de repli sur soi, soit à l'illusion de trouver un remède à leurs maux dans l'alcool ou la drogue, soit à un enlèvement dans la maladie mentale... Mixage de public en souffrance psychique, et exclus, à priori, sans souffrance psychique Au moins 20 % de jeunes de moins de 26 ans - 8 Bénéficiaires du RSA Statut des personnes : contrats aidés
Modalités de prescription	Contacter la structure
Financeurs	Etat - Conseil général 42 - Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF) - FSE - MDEF Loire sud - Communes
Observations	

ACTION	ATELIER CHANTIER d'INSERTION / Environnement, Ménage-linge - ACARS –ACIT 42
Prestataire(s) Contact(s)	ACARS-ACIT42 22 rue Paillon 42 000 SAINT ETIENNE 04 77 42 81 10 acars.direction@wanadoo.fr Directeur : Patrick BEDIAT
Objectifs	Permettre l'accès à l'emploi et/ou à la formation pour les personnes en grandes difficultés sociales et professionnelles
Contenu / Fonctionnement	<p>Secteur Environnement : Ramassage des déchets au sol ou accrochés sur les végétaux et mobiliers ; Vidage des corbeilles ; Décapage des surfaces minérales imperméables ; Peintures extérieures ; Ratissage des aires sablées et désherbage ; Curage des caniveaux et regards ; Évacuation des déchets ; Nettoyage de locaux : sols, sanitaires ; Ramassage encombrants ; Tonte de pelouses et taillage de haies.</p> <p>Secteur Ménage/linge : Ménage dans des structures CHRS de la Loire et associations stéphanoises ; Entretien du linge de maison CHRS de Loire, ainsi que pour les particuliers résidant sur le quartier Beaubrun - Tarentaize - Séverine et Tardy.</p> <p>Nouvelle activité 2010 : Secteur bois - atelier de fabrication d'objets en bois.</p> <p>Les salariés sont accompagnés sur les différents sites de travail.</p> <p>Suivi : entretiens réguliers centrés sur les objectifs définis en matière de motivation au travail - comportement au travail - recherche d'emploi - orientation et besoin en formation.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	11 postes insertion en simultané
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Entrées et sorties permanentes. L'activité de l'ACI se déroule sur les quartiers d'implantation du service de prévention spécialisée de l'ACARS : les secteurs Beaubrun – Tarentaize – Séverine - Collines des Pères de la Ville de Saint Etienne
Public(s) - pré requis Statut(s)	Personnes en difficulté Femmes hébergées en CHRS Au moins 20% de jeunes de moins de 26 ans Bénéficiaires RSA Statut : Contrats aidés - CUI CAE
Modalités de prescription	Contacter la structure
Financeurs	Etat - Conseil général 42 - Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF)
Observations	

ACTION	ATELIER CHANTIER d'INSERTION RIRE – ALFA 3A
Prestataire(s) Contact(s)	<p style="text-align: center;">Alfa 3A 10 Rue de la Montat 42100 Saint Etienne 04.77.47.26.73 valerie.grenier@alfa3a.org</p>
Objectifs	<p>La structure RIRE a pour objectif d'amener une évolution sociale et professionnelle de toute personne en exclusion (chômeurs de longue durée, jeunes en CIVIS...), plus particulièrement toute personne résident sur les sites les plus fragilisés, par le biais d'un contrat de travail de 6 mois renouvelable, dans le cadre d'une activité de promotion des spectacles, animations événementielles et/ou commerciales, ciblant les particuliers, les Comités d'entreprises, et les entreprises.</p>
Contenu / Fonctionnement	<p>Les activités de RIRE sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la formation à l'art dramatique, techniques de scène, d'expression, de composition de personnages, de gestion émotionnelle, de diction, de mémorisation, de maîtrise de soi, de prise de parole en public, ✓ la promotion de spectacles ou d'animations commerciales <p>Elle accompagne les personnes en fonction de leurs besoins, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ se réhabituer aux conditions de travail. ✓ développer et consolider ses compétences tant au niveau social que professionnel ✓ construire un parcours cohérent et réaliste ✓ se stabiliser dans son emploi sur la durée du contrat signé pour pouvoir envisager une transition sereine vers un autre emploi dans une autre entreprise ✓ rendre possible ce qui ne l'est pas (au démarrage du contrat aidé) : sur les plans sociaux, professionnels et personnels ✓ trouver un emploi pérenne
Durée - Intensité - Nombre de places...	Contrat Aidé CAE de 6 mois renouvelable
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Le chantier Café Théâtre RIRE est implanté sur le territoire de Saint Etienne Métropole. au 10 Rue de la Montat 42100 Saint Etienne
Public(s) - pré requis Statut(s)	Cette structure répond, au niveau local, à un besoin d'accueil des publics en grandes difficultés, en démarche d'insertion sociale et professionnelle.
Modalités de prescription	Contacter la structure
Financeurs	Dispositif en partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF), et Saint Etienne Métropole dans le cadre du P.U.I. (Programme Urbain Intégré)
Observations	

ACTION	Mieux connaître l'entreprise et préparer son retour à l'emploi
Prestataire(s) Contact(s)	Adecco Parcours & Emploi : Tél : 04 72 10 80 54 Fax : 04 78 27 01 16 Maribelle BELOUZARD, Consultante : maribelle.belouzard@ape.adecco.fr Prise de rendez-vous pour positionnement par téléphone au 04 72 10 80 54 puis envoi des fiches de positionnement et CV par mail ou par fax
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ désacraliser la relation avec l'employeur ✓ connaître les attentes et les enjeux d'un recruteur ✓ se préparer à un entretien d'embauche <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ se présenter physiquement ✓ se présenter oralement (en face à face et au téléphone) ✓ adapter son langage ✓ expliquer son parcours ✓ se valoriser ✓ adapter son attitude au contexte
Contenu / Fonctionnement	<p>Accueil et engagement des bénéficiaires - 1h30 Individuel Ce premier entretien individuel valide la volonté de chacun des candidats de s'engager activement dans la démarche proposée, et apprécie les freins et facteurs d'enlèvement potentiels, à partir notamment des informations fournies par le référent. Le candidat confirme son adhésion à travers la signature d'un document d'engagement.</p> <p>L'entreprise et moi, des besoins réciproques - 7 heures Groupe Faire exprimer les angoisses, craintes, blocages, réticences, et résistances vis-à-vis du monde du travail, mais également les espoirs que celui-ci suscite en eux. A l'issue, esquisser quelques lignes de conduite : Qu'est-ce qui intéresse une entreprise ou un employeur chez un demandeur d'emploi ? Qu'est-ce que ce demandeur d'emploi peut mettre en face pour répondre à cet intérêt ou pour le susciter ?</p> <p>Présenter les techniques pour aborder l'entretien – 4 heures Groupe Préparer son entretien et le réussir - 4 heures Groupe Rencontre avec un recruteur Adecco - 4 heures Groupe Présentation du bassin d'emploi, rappel des tâches et missions des principaux métiers porteurs, explication des attentes des recruteurs et des entreprises, présentation des méthodes de recrutement, identification des offres d'emploi, questions et échanges</p> <p>Bilan - 2 heures Individuel Mise en relation avec le réseau Adecco : A partir d'une offre qui correspond à un projet réaliste, un entretien est organisé avec le responsable recrutement de l'agence Adecco spécialisée dans le métier du candidat.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places... Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	24h30 d'accompagnement par bénéficiaire. Groupes de 7 à 10 personnes. 3 groupes : RDV programmés sur une durée de 4 semaines
Public(s) - pré requis Statut(s)	Les bénéficiaires PLIE concernés (salariés en fin de parcours ETTI ou d'une entreprise d'insertion par exemple) doivent être, à des degrés divers, relativement éloignés de l'entreprise, un monde qui leur apparaît tantôt méconnu, partiellement voire caricaturalement connu – quand il ne leur est pas totalement inconnu -inaccessible, rebutant, si ce n'est hostile à leur égard. Etre en mesure de suivre des ateliers collectifs : maîtrise du langage, capacité à échanger en groupe
Modalités de prescription	Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné (si la personne n'est pas participante PLIE elle le deviendra en bénéficiant de cette prestation)
Financeurs	FSE/PLIE

ACTION	Faciliter l'Accès à un Réel Entretien d'Embauche (FARE)
Prestataire(s) Contact(s)	AFIJ 18 avenue Augustin Dupré 42000 SAINT ETIENNE Tél : 04 77 01 33 90
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Objectif général : Faciliter l'accès à l'emploi en luttant contre l'exclusion ➤ Objectifs opérationnels : Organiser des rencontres entre jeunes diplômés issus des quartiers dits « défavorisés » et les entreprises qui recrutent, notamment lors de forum de recrutement.
Contenu / Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer sur l'action en s'appuyant sur les structures de proximité, pour qu'elles fassent le relais auprès de leurs publics. ✓ Repérer les bénéficiaires, au plus près des territoires, avec l'appui des partenaires de l'emploi et des structures de quartier ✓ Encourager les bénéficiaires et réaliser un premier entretien de diagnostic avec chacun d'eux ✓ Rechercher les offres d'emploi correspondantes aux profils des bénéficiaires et sensibiliser les entreprises au potentiel des jeunes diplômés des quartiers prioritaires ✓ Préparer les bénéficiaires à l'entretien de recrutement ✓ Réaliser au moins un événement « Rencontres improbables » pendant la durée de l'action, visant le maximum d'entretiens de recrutement ✓ Organiser la mise en relation entre les bénéficiaires et les recruteurs.
Durée - Intensité - Nombre de places...	40 personnes toutes issues des quartiers prioritaires
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010
Public(s) - pré requis Statut(s)	Jeunes issus de l'enseignement supérieur (bac+1 et au-delà) résidents dans l'un des quartiers prioritaires (catégories 1, 2 ou 3)
Modalités de prescription	Partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, GSE, réseau BIJ/PIJ, MIFE, etc.) et structures de proximité (Centres sociaux, MJC, Maison de quartier, Amicales, ADSEA etc.)
Financeurs	ACSE-MDEF Loire sud
Observations	

ACTION	Stage d'Expérience Professionnelle (SEP)
Prestataire(s) Contact(s)	MIFE de Saint-Etienne 04 77 01 33 40
Objectifs	Le SEP permet d'avoir une première expérience dans un établissement du secteur privé dans le cadre d'une formation adaptée au stagiaire et qui s'inscrit dans une logique de parcours.
Contenu / Fonctionnement	Période de stage en entreprise et actions de formation Une convention est signée entre l'entreprise d'accueil, le jeune ou son représentant légal et la MIFE.
Durée - Intensité - Nombre de places...	Durée : de 3 à 9 mois Durée de la formation : 10 à 25% de la durée du SEP
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	
Public(s) - pré requis Statut(s)	<p><u>Jeunes de 16 à moins de 26 ans</u> suivis par une structure d'accueil de la Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Primo-demandeur d'emploi (exception faite pour les jeunes sortant de contrat d'avenir ou de contrat d'accompagnement dans l'emploi ou d'un contrat unique d'insertion) ✓ Résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, un quartier fragilisé du réseau des villes moyennes, ou inscrits dans un dispositif d'insertion (priorité aux jeunes CIVIS) ✓ Dont le niveau de qualification professionnelle est inférieur au niveau IV ou qui sont titulaires d'un diplôme de niveau IV inadapté au marché de l'emploi ou encore dont le niveau d'enseignement général est inférieur ou égal au baccalauréat <p><u>Jeunes et personnes de plus de 26 ans reconnus travailleurs handicapés</u></p> <p><u>Rémunération et protection sociale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Stagiaire de la formation professionnelle ✓ Rémunération publique par la Région au titre de la sixième partie - titre IV - livre III du code du travail : <ul style="list-style-type: none"> - 678 euros pour une durée en entreprise correspondant à 90% de la durée du SEP - 510 euros pour une durée en entreprise correspondant à 75% de la durée du SEP
Modalités de prescription	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Missions locales ✓ Cap Emploi ✓ Pôle Emploi
Financeurs	Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF) : rémunération du stagiaire, protection sociale, prise en charge d'une partie des forfaits d'accompagnement. Entreprise : elle doit s'acquitter d'une contribution mensuelle dont le montant est fonction de la répartition entre le temps de présence en entreprise et le temps de formation.
Observations	

ACTION	Accompagnement dans l'emploi dans le secteur de la propreté et services associés
Prestataire(s) Contact(s)	GEIQ Propreté Nathalie GENESTRONI - Tel : 09.61.59.23.39 Fax 04.77.92.62.55 ngenestroni.geiq42@orange.fr
Objectifs	<p>Cette action se veut une démarche de prospection et d'emploi pour des publics demandeurs d'emploi dans le secteur de la propreté.</p> <p>Elle propose une réponse de qualité aux offres d'emploi durables par un processus de recrutement construit et fiable, grâce à un partenariat entre le PLIE et les professionnels de la propreté via notre chargée de mission.</p> <p>Les participants PLIE peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître plus précisément les emplois en nettoyage industriel ✓ Participer à des ateliers pratiques si nécessaire ✓ Connaître les évolutions possibles du métier ✓ Valider leur projet professionnel dans le secteur du nettoyage ✓ Avoir un accompagnement personnalisé pour accéder à l'emploi en mobilisant, si nécessaire, les différentes actions proposées par le PLIE et de ce fait être mis en emploi dans ce secteur. <p>Cette action peut contribuer à promouvoir le secteur de la propreté et facilite l'implication des entreprises du territoire.</p>
Contenu / Fonctionnement	<p>1°) Prise de conscience des différents métiers : informer toute personne désireuse de travailler dans le secteur du nettoyage, préciser les pré requis inhérents à ce secteur d'activité en terme de disponibilité horaire, de mobilité, de technicité et les aider à progresser dans leur projet professionnel.</p> <p>L'entrée des participants sera validée sur l'action soit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ un entretien individuel avec notre chargée de mission ✓ et/ou un contact téléphonique (réfèrent – chargée de mission) ✓ et/ou une info collective sur les métiers de la propreté <p>2°) Entretien individuel, pour valider avec la personne sa recherche d'emploi et /ou la positionner au mieux en situation de travail, en tenant compte de ses expériences préalables,</p> <p>3°) Action d'évaluation si besoin et bilan,</p> <p>4°) Mise en relation, suite aux offres d'emploi récoltées, négociation du contrat de travail avec les entreprises du secteur et prospection si il y a lieu,</p> <p>5°) Suivi de la personne en situation de travail,</p> <p>Des comptes-rendus réguliers, à chaque étape de l'action, sont remis au réfèrent PLIE pour le tenir informé de l'avancée du participant.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	Environ 10 heures d'accompagnement par participant, entrées/sorties permanentes 30 participants concernés
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Lieux d'intervention adaptés en cas de nécessité . St Etienne GEIQ Propreté 42, 37 rue de Molina Tél : 04 77 92 40 36 – Fax : 04 77 92 62 56 – sarepsa@wanadoo.fr . St Chamond Pôle jeunesse, 56 bd Waldeck Rousseau . Firminy SIVO, rue de la tour de Varan
Public(s) - pré requis Statut(s)	Participants du PLIE souhaitant s'orienter sur les métiers du nettoyage industriel, ayant une expérience dans ce secteur, et maîtrisant la langue Française.
Modalités de prescription	Action PLIE – Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM, site concerné (si la personne n'est pas participante PLIE elle le deviendra en bénéficiant de cette prestation)
Financeurs	FSE / PLIE
Observations	

ACTION	Accompagnement et maintien à l'emploi saisonnier
Prestataire(s) Contact(s)	ALPIES 04 78 30 19 01 – contact@alpies.fr
Objectifs	<p>Utiliser les emplois saisonniers, notamment ceux dégagés par les stations alpines, et languedociennes comme des passerelles d'insertion sociale, professionnelle, et culturelle pour des personnes en situation précaire et résidant en Rhône Alpes.</p> <p>1 – A court terme : Permettre l'accès à un emploi de droit commun, à un salaire 2 – A moyen terme : améliorer le niveau « d'employabilité » par l'acquisition de nouvelles compétences et le développement de l'autonomie et de la mobilité 3 – Ces étapes de mise en situation de travail concrète, doivent permettre, selon les cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ De découvrir ou redécouvrir les conditions indispensables à la tenue d'un emploi (respect des horaires, des règles, des consignes, des collègues, de la hiérarchie, de la clientèle...) ✓ D'ouvrir l'accès à des droits ✓ De vérifier la validité de la réalisation d'un projet ✓ D'ouvrir l'accès à des formations et évaluer les résultats obtenus.
Contenu / Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Interface entre l'employeur et le salarié ✓ Prise en charge de la montée en station ✓ Accompagnement auprès de l'employeur ✓ Aide au maintien en poste du salarié ✓ Suivi tout au long du contrat (permanences mises en place soir et week-end) ✓ Postes logés et nourris
Durée - Intensité - Nombre de places...	Entrées et sorties permanentes
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Stations alpines ou Languedoc-Roussillon, à préciser selon la mission proposée
Public(s) - pré requis Statut(s)	<p>Personnes majeures en difficultés d'insertion professionnelle, venant notamment des quartiers prioritaires Avec ou sans expérience professionnelle, diplômées ou non principalement dans l'hôtellerie, la restauration et l'animation Aptes à tenir un emploi saisonnier (rythme soutenu, horaires difficiles...) Dynamiques, motivées, ayant compris les nécessités du travail saisonnier. Ayant des autorisations administratives nécessaires s'il y a lieu (autorisation de travail en cours de validité, autorisation du juge des tutelles ou autres...).</p>
Modalités de prescription	<p>Inscription à une information collective via une fiche d'orientation qui sera faxée http://alpies.fr/espace_prescripteurs.html accompagnée du CV du candidat</p>
Financeurs	Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF), Saint-Etienne Métropole, MDEF Loire Sud, Etat
Observations	http://alpies.fr/

ACTION	Accompagnement vers et dans l'emploi saisonnier Plate-forme de préparation à la saison
Prestataire(s) Contact(s)	Le Relais du Père Gaspard / UMIJ Tel : 04 76 79 12 51 Fax : 04 76 79 14 44 emploi.relaisperegaspard@nerim.net
Objectifs	Accompagner des jeunes vers et dans l'emploi saisonnier sur le massif de l'Oisans Anticiper les problèmes générés par le mode de vie saisonnier en station, en fournissant des repères de comportement adaptés et mieux préparer les jeunes avant un départ.
Contenu / Fonctionnement	<p><u>En intersaison</u> : informations sur le travail en saison, rencontres avec des jeunes, informations individuelles et collectives et en fonction des situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ préparation au départ en saison d'hiver et d'été par le biais d'un outil intitulé « plateforme de préparation à la saison » : groupes de 5 à 10 personnes, avec lesquelles seront vérifiées leurs aptitudes au départ en saison : vie en collectivité, savoir être, atelier sur la santé, le budget, le logement, rencontre avec un employeur, le Pôle Emploi, travail sur le projet... – mini stage chez l'employeur. A la fin de la plateforme, bilan et validation ou pas du projet saison puis travail sur les perspectives d'emploi. ✓ mise en relation directe avec des employeurs <p><u>Pendant la saison</u>: accompagnement tout au long de la saison. Médiation si besoin avec l'employeur. Lien avec les référents – Travail sur le projet avec les jeunes</p> <p><u>Travail auprès des employeurs</u> : partenariat sur les plateformes, positionnement de candidatures sur les postes, suivi régulier dans l'entreprise...</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	Soit Plateforme : sessions de 12 jours (7 jours sur le Relais du Père Gaspard avec des ateliers collectifs, et mini stage de 5 jours chez un employeur) Soit Accompagnement direct sur des postes pour ceux ayant une expérience de travail ou connaissance du contexte saisonnier
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Oisans Information collective : intersaison Plateformes : préparation à la saison d'été (juin) - préparation à la saison d'hiver (octobre, novembre et décembre) Mise à l'emploi et suivi en saison sur l'été (juillet et août) et sur la saison d'hiver (de décembre à avril)
Public(s) - pré requis Statut(s)	Jeunes de 18 à 25 ans ayant peu ou pas d'expérience professionnelle et ayant le désir de travailler en saison
Modalités de prescription	Missions locales
Financeurs	Etat (DIRECCTE), Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF), CG (via FAJ pour les jeunes qui ne sont pas en CIVIS)
Observations	

ACTION	CitésLab Loire Sud
Prestataire(s) Contact(s)	MIFE Loire Sud - CITES LAB Loire Sud Bertrand CLAUZIER 04 77 01 33 42 - bertrand.clauzier@citeslab.fr
Objectifs	<p>Le dispositif CitésLab Loire Sud intervient en complémentarité avec les services d'accompagnement à la création d'entreprise existants. Il intervient en amont du processus de la création d'entreprise au stade de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'émergence : Sensibilisation à la création d'activité, repérage des publics et des projets potentiels par des entretiens d'orientation et des sessions d'information. ✓ L'amorçage : aide à l'expression d'une envie, recherche d'idées et formulation d'un pré-projet par des entretiens et des ateliers, orientation vers les structures d'accompagnement à la création d'activité en fonction du statut du créateur et des spécificités du projet.
Contenu / Fonctionnement	<p>Le chef de projet CitésLab Loire Sud a pour mission de favoriser la création d'entreprise par une présence sur certains quartiers en rénovation urbaine afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ générer des actions de sensibilisation à la création d'entreprise sur les quartiers : éveiller l'intérêt des habitants et de l'ensemble des acteurs des quartiers en créant un environnement favorable à la création d'entreprise. ✓ apporter un appui aux habitants désireux de créer leur entreprise : aide à la formulation d'une idée de création d'entreprise et sécurisation de leur parcours de création. Faire passer une personne du stade de l'envie à celui de l'action en la plaçant dans une dynamique de projet vers la création de son entreprise.
Durée - Intensité - Nombre de places...	Actions individualisées et collectives – Entrées et Sorties permanentes Durée adaptée aux besoins de chaque bénéficiaire
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les lundis de 14 h à 17 h / Tarentaize : Maison de quartier du Babet – 10, rue Félix Pyat, Saint-Étienne – 04 77 33 33 92 ✓ Les mardis de 09 h à 12 h / Quartiers Sud Est : Conseil Emploi Formation, Maison des Projets – 85, rue le Corbusier, Saint-Étienne – 04 77 25 24 33 / 06 20 37 06 79 ✓ Les mardis de 14 h à 17 h / La Romière : Point Info Projet – Place Pasteur, Le Chambon Feugerolles – 04 77 49 73 70 ✓ Les mercredis de 09 h à 12 h / Crêt de Roc : Maison de Quartier – 65 rue de l'Éternité, Saint-Étienne – 04 77 33 15 90 ✓ Les jeudis de 09 h à 12 h / Grand Pont : Maison des Projets – Place du Forez, Rive de Gier – 04 77 83 07 65 ✓ Les jeudis de 14 h à 17 h / Montreynaud : Groupe Solidarité Emploi – 7 place Joseph Kosma, Saint-Étienne – 04 77 74 05 51 ✓ Les vendredis de 09 h à 12 h / Centre ancien Rive de Gier Pôle de Services – 100 rue Jean Jaurès, Rive de Gier – 04 77 83 07 65
Public(s) - pré requis Statut(s)	Toute personne résidant dans un des quartiers CUCS de Saint-Étienne Métropole (vérification possible sur www.sig.gouv.fr) ou souhaitant y implanter une activité.
Modalités de prescription	Aucune modalité, joindre un des lieux de permanences au numéro correspondant (ci-dessus) ou la MIFE Loire Sud pour positionner un bénéficiaire.
Financeurs	MDEF Loire sud – Caisse des Dépôts - Etat
Observations	CitésLab en Loire sud est issu d'un partenariat entre la MDEF Loire sud, la MIFE Loire Sud et la Caisse des Dépôts et Consignations pour promouvoir l'esprit d'entreprendre dans les quartiers en rénovation urbaine

ACTION	TALENTS CROISES
Prestataire(s) Contact(s)	<p align="center">TALENTS CROISES 44, rue de la Tour de Varan 42700 FIRMINY 04 77 10 19 87</p>
Objectif/ Contenu	<p>Le projet proposé par la coopérative d'activités s'inscrit dans le cadre de la création d'activités, plus exactement en amont de la création d'entreprises. L'action de la coopérative d'activités est un dispositif complémentaire aux autres dispositifs existants sur la création d'entreprises.</p> <p>Talents croisés propose aux porteurs de projet un cadre juridique pour tester en grandeur nature la viabilité de leur projet.</p> <p>Elle dispensera :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ un accompagnement individualisé pour la définition et la mise en œuvre de leur projet ✓ un accès à des ressources logistiques mutualisées (accès Internet, bureautique, documentation...) ✓ un apprentissage collectif et individuel des fonctions de commercialisation et de gestion ✓ un appui de la structure administrative et de gestion qui prend en charge et explique l'ensemble des obligations administratives et comptables ✓ un statut protecteur (contrat de travail, CAPE) permettant le maintien et l'acquisition des droits sociaux dès le démarrage de l'activité. <p>La coopérative d'activités s'inscrit dans les objectifs de la MDEF Loire Sud, du PLIE et du Programme Urbain Intégré</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	Entrées et sorties permanentes
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	<p>Elle interviendra donc sur les territoires du PLIE et du CUCS, dans les antennes de la Maison de l'Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ St Etienne ✓ La Vallée du Gier – Saint-Chamond ✓ La Vallée de l'Ondaine - Firminy
Public(s) - pré requis Statut(s)	<p>Toute personne déterminée et porteuse d'un projet de création d'activité ayant la maîtrise du savoir-faire professionnel requis pour l'exercice de l'activité et la capacité professionnelle reconnue.</p> <p>Nous axons notre action sur les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ en grande difficulté d'insertion professionnelle ✓ à un public très en amont du projet de création (idée vague, peu autonome) <p>Donc majoritairement des :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Demandeurs d'emploi (tout statut), ✓ Bénéficiaires du RSA, ✓ Salariés en situation précaire ou désirant créer leur propre activité, ✓ Personnes sans statut reconnu.
Modalités de prescription	Contacter la structure
Financeurs	Programme soutenu par Saint Etienne Métropole dans le cadre du P.U.I. (Programme Urbain Intégré), de l'Etat par l'intermédiaire de la MDEF Loire Sud.
Observations	

Fonds d'aide / Mobilité géographique

ACTION	GESTION D'UN FONDS D'AIDE A LA FORMATION ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Prestataire(s) Contact(s)	Saint-Etienne Métropole 04 77 01 53 00 - plie@agglo-st-etienne.fr
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre de mobiliser rapidement une aide financière lorsque celle-ci est indispensable à la réalisation d'une étape de parcours. L'objet est de permettre la continuité du parcours d'insertion lorsque les éléments financiers le mettent en péril et ce, après avoir vérifié que les dispositifs de droit commun ne peuvent être mobilisés. Il peut se traduire par un soutien financier partiel ou total à la prise en charge de coûts de déplacements (tickets de transport STAS, SNCF...), alimentation, équipement technique, frais de garde d'enfant, aide au permis de conduire ... ✓ Permettre aux participants du PLIE d'accéder aux formations et aux VAE leur permettant d'acquérir et de valider les compétences nécessaires pour accéder aux emplois visés par le projet professionnel.
Contenu / Fonctionnement	<p>Cette aide financière du PLIE ne se substitue pas aux autres dispositifs mais vient en complément sur avis des prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, Handicap Emploi, CCAS, CLI, PLIE) qui auront vérifié que tous les dispositifs de droit commun ont été sollicités au préalable, et que le projet de la personne, objet de la demande, constitue bien une étape vers l'emploi. Ces demandes seront étudiées et validées par la Cellule de Validation du PLIE.</p> <p>Il s'agit, sur saisine du référent de parcours, après validation par la Cellule de Validation, de mettre en œuvre rapidement les moyens conventionnels et administratifs permettant la mise en œuvre de l'aide financière et l'évaluation de son utilisation.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places... Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	<p>Soutien individuel Les demandes peuvent être effectuées tout au long de l'année dans la limite de l'enveloppe disponible</p>
Public(s) - pré requis Statut(s)	Participants du PLIE ou toutes personnes en grande difficulté inscrites dans un parcours vers l'emploi et bénéficiant d'un accompagnement renforcé depuis au moins 2 mois
Modalités de prescription	Action PLIE : Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM site concerné par la demande + devis de la prestation concernée
Financeurs	FSE / PLIE
Observations	

ACTION	Favoriser la mobilité
Prestataire(s) Contact(s)	<p style="text-align: center;">Aid'Auto 42 Accueil diverses prestations - 04 77 55 47 63 – aidauto42@wanadoo.fr</p> <p style="text-align: center;">Nadège MURE Assistante Point Info, Location, Transport à la demande, Formations</p>
Objectifs	<p>Rendre les publics mobiles géographiquement en période d'insertion (emploi ou formation) et participer à leur autonomie de déplacement. Mettre à profit la période d'aide à la mobilité pour acquérir les compétences nécessaires à la construction d'un déplacement.</p> <p>La plus value réside dans la possibilité de mobiliser rapidement des outils adaptés aux situations personnelles des participants, en complémentarité des outils de droit commun.</p>
Contenu / Fonctionnement	<p>Pour lever le frein à l'emploi que représente le manque de mobilité des participants, Aid'Auto 42 sert des prestations sous plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renseignement des prescripteurs : Point Information, ✓ La location de véhicules : cyclomoteurs et automobiles, ✓ Le transport à la demande, ✓ La formation : Aide à l'Autonomie de déplacement ✓ Sensibilisation aux modes de déplacements ✓ Apprentissage Vélo / Cyclo ✓ Pré apprentissage au code de la route ✓ Réentraînement à la Conduite Auto <p>Pour les parties ayant trait au code de la route et à la conduite automobile il est fait appel à une auto école retenue pour ses capacités à mettre en œuvre une pédagogie adaptée et apte à se déplacer sur l'ensemble du territoire pour limiter les déplacements des participants.</p>
Durée - Intensité - Nombre de places...	Les prestations sont limitées à 1 mois renouvelable 2 fois.
Dates prévisionnelles Lieu(x) de réalisation	Prise en charge et lieux de formations adaptés selon la/les situation(s).
Public(s) - pré requis Statut(s)	Participants du PLIE ou toutes personnes en grande difficulté inscrites dans un parcours vers l'emploi et bénéficiant d'un accompagnement renforcé depuis au moins 2 mois
Modalités de prescription	Action PLIE : Envoi de la fiche de prescription (en annexe) au PLIE SEM site concerné par la demande
Financeurs	FSE/PLIE – Etat – Conseil Régional Rhône Alpes (CDDRA) – Conseil Général
Observations	Site internet : www.aidauto42.fr

ACTION	Aide à la Mobilité en milieu rural "Mob Emploi" Location de deux-roues sur les cantons de Pélussin et Bourg Argental
Prestataire(s) Contact(s)	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT 42410 PELUSSIN Contact : Nelly BERNARD – 04 74 56 75 60
Objectifs	Faciliter l'insertion professionnelle en levant les freins liés à la mobilité géographique Objectifs qualitatifs <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'action doit permettre au minimum à 20 personnes d'accéder à une première expérience professionnelle, à une formation, à un emploi. Objectifs quantitatifs <ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser les déplacements et le désenclavement des publics demandeurs d'emploi vivant dans une zone rurale très étendue mal desservie par les transports en commun. ✓ Améliorer l'autonomie et la mobilité des demandeurs d'emploi qui n'ont pas les moyens financiers ou matériels suffisants pour se déplacer. ✓ Responsabiliser les publics en leur mettant à disposition un moyen de locomotion dont ils ont la gestion pour une durée déterminée. ✓ Contribuer à proposer une plus large palette de moyens de déplacements doux localement ✓ Contribuer à animer le changement modal et l'évolution des comportements ✓ Participer à l'offre multi-modale de la Maison de la Mobilité.
Contenu / Fonctionnement	Un Parc de « deux roues » est à la disposition de personnes en insertion (résidant ou travaillant sur le canton de Pélussin ou de Bourg Argental) qui n'ont pas les moyens personnels de déplacement pour effectuer des démarches de recherche d'emploi, (entretien d'embauche...) pour se rendre à une formation ou sur un lieu de travail Cette aide temporaire permet à la personne en insertion de prendre en charge son propre déplacement sans pour autant être assistée. Cet acte permet de responsabiliser la personne dans sa démarche d'insertion Le Parc Naturel Régional du Pilat mobilise les moyens humains de sa mission emploi – insertion afin de gérer et coordonner l'action « Mob emploi » et s'appuie également sur le centre social de Bourg Argental pour assurer l'accueil et l'animation de proximité. Outils mobilisés sur le secteur de Pélussin <ul style="list-style-type: none"> - Actuellement 3 engins (2 cyclomoteurs et 1 scooter) sont à la disposition des publics du canton de Pélussin sous forme de location à moindre coût. Outils mobilisés sur le secteur de Bourg Argental <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de 4 scooters sous forme de location à moindre coût sur le canton de Bourg Argental.
Durée - Intensité - Nombre de places...	10 places en simultané environ
Dates prév. Lieu(x) de réalisation	Ardèche Verte - Loire Sud
Public(s) - pré requis Statut(s)	Public en insertion du Pilat
Modalités de prescription	Contacter le Parc du Pilat
Financeurs	Parc du Pilat - Conseil Régional Rhône Alpes (CTEF)

Annexes



PRESCRIPTION D'ENTREE DANS LE PLIE **PRESCRIPTION D'ETAPE DANS LE PLIE**

Site Saint-Etienne/Couronne : plie@agglo-st-etienne.fr Tél 04 77 01 35 00 - Fax 04 77 01 35 05
 Site Pays du Gier : plie.gier@agglo-st-etienne.fr Tél 04 77 83 22 50 - Fax 04 77 83 22 59
 Site Vallée de l'Ondaine : plie.ondaine@agglo-st-etienne.fr Tél 04 77 10 13 20 - Fax 04 77 10 13 27

Identité

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr :		N° Pôle Emploi :
Adresse :		N° CAF :
Date de naissance :	Tel fixe :	Tel portable :
<input type="checkbox"/> Vit en couple <input type="checkbox"/> Personne seule		Nombre d'enfants à charge :

Critères d'éligibilité au PLIE

1/ Chômeur longue durée (12 mois d'inscription PE dans les 18 derniers mois)	Nombre de mois :	
2/ Bénéficiaire de minima sociaux	RSA	Allocataire : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Contrat d'insertion signé : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Autre	Précisez :
3/ Jeune < 26 ans	Inscrit ML : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Contrat CIVIS signé : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
4/ Travailleur handicapé	Apte à travailler en milieu ouvert : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
5/ Autre situation	Précisez :	

Précisez le niveau de formation/qualification atteint - Joindre un curriculum vitae -

- Dernière classe suivie :
- Diplôme(s) (précisez le niveau et le secteur) :
- Validité obtenue en France : oui non

Détaillez la dernière expérience professionnelle (précisez si contrat aidé),
et présentation synthétique de la situation actuelle

Objet de la demande d'entrée dans le PLIE (accompagnement, action...)

Identification du prescripteur ou du référent de parcours PLIE ou Prescripteur de l'étape de parcours

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr :		Organisme :
Date et signature :		
Avis de la cellule de validation		
<input type="checkbox"/> FAVORABLE	<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE	<input type="checkbox"/> AJOURNE
Référent : Tel :	Motif :	
Date et signature du chef de projet PLIE / de l'opérateur :		